

Ouvertures politiques

Introduction aux
études sur le **genre**



2^E ÉDITION
REVUE ET AUGMENTÉE

LAURE BERENI
SÉBASTIEN CHAUVIN
ALEXANDRE JAUNAIT
ANNE REVILLARD

 **de boeck**
supérieur

 **NOTO**
VERSION NUMÉRIQUE

Introduction
aux études
sur le genre

2^e édition revue
et augmentée

Laure BERENI
Sébastien CHAUVIN
Alexandre JAUNAIT
Anne REVILLARD

Ouvertures politiques

Dirigée par deux politistes, Yohann Aucante et Alexandre Dézé, cette collection de manuels clairs, précis et faciles d'utilisation s'adresse aux étudiants en science politique (de la L1 au M2), mais aussi à tous ceux qui s'intéressent aux questions de politique. Conçus par une nouvelle génération d'auteurs (chercheurs, maîtres de conférences ou professeurs), ces manuels s'appuient sur un appareil pédagogique riche et pratique (encadrés, mots-clés, questions de cours, orientations bibliographiques, webographie...), facilitant ainsi l'apprentissage des grands domaines de la science politique.

Yohann AUCANTE, maître de conférences à l'EHESS et à l'IEP de Paris, chercheur au Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron à Paris (EHESS/CNRS).

Alexandre DÉZÉ, maître de conférences à l'Université Montpellier I, chercheur au Centre d'études politiques de l'Europe latine (CEPEL), chargé de conférences à l'IEP de Paris.

DÉJÀ PARUS :

Jean-Yves DORMAGEN, Daniel MOUCHARD, *Introduction à la sociologie politique*, 3^e éd.

Emiliano GROSSMAN, Nicolas SAUGER, *Introduction aux systèmes politiques nationaux de l'UE*

Laure BERENI, Sébastien CHAUVIN, Alexandre JAUNAIT, Anne REVILLARD, *Introduction aux études sur le genre*, 2^e éd.

Julien WEISBEIN, Frédéric MÉRAND, *Introduction à l'Union européenne. Institutions, politiques et société*

Jérôme HEURTAUX, Frédéric ZALEWSKI, *Introduction à l'Europe postcommuniste*

Isabelle VILLE, Emmanuelle FILLION, Jean-François RAVAUD, *Introduction à la sociologie du handicap*

Introduction
aux
études
sur le genre

2^e édition revue
et augmentée

Laure BERENI
Sébastien CHAUVIN
Alexandre JAUNAIT
Anne REVILLARD

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : [**www.deboeck.com**](http://www.deboeck.com)

Maquette intérieure et couverture : cerise.be
Mise en page : Nord Compo

© De Boeck Supérieur s.a., 2012
Fond Jean Pâques, 4 – 1348 Louvain-la-Neuve

2^e édition
3^e tirage 2014

Toute reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie ou microfilm, est strictement interdite.

Imprimé en Belgique

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale, Paris : septembre 2012
Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2012/0074/316

ISSN 2030-8892
ISBN 978-2-8041-6590-1

SIGLES ET ACRONYMES

ANEF	Association nationale des études féministes
APE	Allocation parentale d'éducation
ATP	Action thématique programmée
BIT	Bureau international du travail
CDD	Contrat à durée déterminée
CEDAW/CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CFTC	Confédération française des travailleurs chrétiens
CIO	Comité international olympique
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CSF	Enquête « Contexte de la sexualité en France »
DL	<i>Down Low</i>
EELV	Europe- écologie- les- verts
EFiGiES	Association des jeunes chercheuses et chercheurs en Études Féministes, Genre et Sexualités
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
ENA	École nationale d'administration
ENVEFF	Enquête nationale sur les violences envers les femmes
FN	Front national
FO	Force ouvrière
FTM	<i>Female to male</i>
GEF	Groupe d'études féministes
GREMF	Groupe de recherche multidisciplinaire féministe
INED	Institut national des études démographiques
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques

IREF	Institut de recherches et d'études féministes
IRM	<i>Intersex rights movement</i>
ISNA	<i>Intersex society of North America</i>
IST	Infection sexuellement transmissible
IUT	Institut universitaire de technologie
IVG	Interruption volontaire de grossesse
LGBTQQI	Lesbien, gai, bi, trans, queer, « questioning », intersexe
MFPF	Mouvement français pour le planning familial
MJS	Mouvement des jeunes socialistes
MLF	Mouvement de libération des femmes
Modem	Mouvement démocrate
MSK	Programme Mahila Shikshan Kendra
MTF	<i>Male to female</i>
ONU	Organisation des Nations Unies
PaCS	Pacte civil de solidarité
PAJE	Prestation d'accueil du jeune enfant
PCF	Parti communiste français
PIB	Produit intérieur brut
PRESAGE	Programme de recherche et d'enseignement sur le genre (Sciences Po)
PS	Parti socialiste
Psychépo	Groupe Psychanalyse et Politique
RIFE	Réseau des intersexué.e.s francophones d'Europe
RING	Fédération de recherche sur le genre
SM	Sadomasochisme
SPD	Parti social-démocrate allemand
UFF	Union des femmes françaises
UIP	Union interparlementaire
UMP	Union pour un mouvement populaire
UQAM	Université du Québec à Montréal

INTRODUCTION

Pourquoi offre-t-on des poupées aux filles et des voitures aux garçons ? Pourquoi les femmes gagnent-elles moins que les hommes ? Comment expliquer qu'elles effectuent les deux tiers du travail domestique ? Pourquoi est-ce si mal vu pour un homme d'être efféminé ? Le pouvoir est-il intrinsèquement masculin ?

Il s'agit là de quelques-unes des nombreuses questions auxquelles s'intéressent les études sur le genre, qui ont connu un essor important depuis une quarantaine d'années dans un grand nombre de pays. Pour répondre à ces questions, ces études proposent une approche spécifique, dont ce manuel offre un panorama synthétique et structuré.

I. LES ÉTUDES SUR LE GENRE : DÉMARCHE GÉNÉRALE ET CHOIX THÉORIQUES

Les études sur le genre¹ pourraient être définies, de façon très large, comme l'ensemble des recherches qui prennent pour objet les femmes et les hommes, le féminin et le masculin. Mais une telle définition ignore les apports les plus heuristiques de la riche tradition intellectuelle qui s'est développée depuis les années 1970 à proximité ou dans le sillage des mouvements féministes, et qui a donné corps à ce que nous appelons aujourd'hui les études sur le genre. En nous appuyant sur cet héritage, nous proposons de mettre en évidence quatre dimensions analytiques centrales de ce concept : le genre est une construction sociale (1) ; le genre est un processus relationnel (2) ; le genre est un rapport de pouvoir (3) ; le genre est imbriqué dans d'autres rapports de pouvoir (4).

1. La première démarche des études sur le genre a été de faire éclater les visions essentialistes de la différence des sexes, qui consistent à attribuer des caractéristiques immuables aux femmes et aux hommes en fonction, le plus souvent, de leurs caractéristiques biologiques. La perspective anti-essentialiste

1. Dans ce manuel, nous choisissons d'utiliser l'expression « études sur le genre », mais les dénominations « études de genre » ou « études genre » sont également courantes.

Encadré 1

Les dimensions symboliques du genre

Le genre n'est pas seulement un système d'inégalités entre les sexes : il est aussi un système signifiant, qui structure fortement les catégories de pensée. La dichotomie féminin-masculin sous-tend en effet toute une série d'autres dichotomies fondamentales de la pensée, selon des modalités variables en fonction des sociétés². Dans les sociétés modernes occidentales, les oppositions suivantes sont structurées par la dichotomie féminin-masculin : faiblesse-force, sensibilité-rationalité, émotion-raison, altruisme-individualisme, don-calcul, tradition-modernité, concret-abstrait, répétition-innovation... Ce constat donne aux analyses en termes de genre une portée plus large que la seule étude des rapports entre les femmes et les hommes. En effet, l'exploration de ces oppositions symboliques permet de repenser des phénomènes auparavant perçus comme neutres du point de vue du genre. Par exemple, dans le monde de l'entreprise, des normes telles que la compétitivité et le surinvestissement professionnel apparaissent sous un jour nouveau dès lors que l'on rappelle qu'il s'agit de valeurs socialement construites comme masculines. En retour, une telle analyse symbolique peut contribuer à expliquer la reproduction des inégalités matérielles entre les femmes et les hommes dans l'entreprise (cf. chapitre 4).

est au cœur de la démarche de Simone de Beauvoir, quand elle écrit dans *Le deuxième sexe*, en 1949 : « On ne naît pas femme : on le devient »³. Il n'y a pas d'essence de la « féminité », ni d'ailleurs de la « masculinité », mais un apprentissage tout au long de la vie des comportements socialement attendus d'une femme ou d'un homme. Autrement dit, les différences systématiques entre femmes et hommes ne sont pas le produit d'un déterminisme biologique, mais bien d'une construction sociale.

2. La deuxième démarche des études sur le genre a été de prôner une approche relationnelle des sexes, car les caractéristiques associées à chaque sexe sont socialement construites dans une relation d'opposition (cf. **encadré n° 1**). Dès lors, on ne peut étudier ce qui relève des femmes et du féminin sans articuler l'analyse avec les hommes et le masculin. Contrairement à ce qu'on pense souvent, les études sur le genre s'intéressent donc tout autant aux femmes et au féminin qu'aux hommes et au masculin.

L'adoption d'une posture relationnelle ne signifie pas qu'on ne peut pas travailler de manière privilégiée sur l'un des groupes de sexe. Historiquement, les recherches féministes ont été largement consacrées à l'étude des expériences sociales des femmes, dans une perspective « compensatoire »⁴ face à des savoirs disciplinaires qui, prétendant étudier des individus abstraits, se sont en pratique majoritairement focalisés sur les hommes et le masculin. Un grand nombre des recherches menées « sur les femmes » relève d'une perspective relationnelle, c'est-à-dire envisage les femmes et le féminin comme le produit d'un rapport social. De même, un certain nombre de

2. Héritier F., *Masculin-féminin I. La pensée de la différence*, Paris, O. Jacob, 1996.

3. De Beauvoir S., *Le deuxième sexe. Tome II : L'expérience vécue*, Paris, Gallimard, 1976, (1949), p. 13.

4. Thébaud F., *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Ed., 2007.

recherches sur les hommes et masculinités s'inscrivent dans l'héritage des recherches féministes et sur le genre, et adoptent cette posture relationnelle⁵.

3. La troisième démarche induite par le concept de genre consiste à appréhender les relations sociales entre les sexes comme un rapport de pouvoir. Les études sur le genre ne disent pas seulement que les deux sexes sont socialement « différents », elles montrent également que le rapport est hiérarchisé : dans la quasi-totalité des sociétés connues, la distribution des ressources (économiques, politiques) et des valorisations symboliques tend à être inégale, avec des modalités et une intensité variables. Ce phénomène est diversement pensé et qualifié selon les courants d'études sur le genre. Ainsi, les théoriciennes féministes « matérialistes », comme Christine Delphy, Colette Guillaumin ou Nicole-Claude Mathieu, mettent en évidence l'exploitation du travail et du corps des femmes au sein d'un système appelé « patriarcat »⁶. À travers la notion de « valence différentielle des sexes », l'anthropologue Françoise Héritier montre que les valeurs associées au féminin sont systématiquement déconsidérées par rapport à celles qui sont associées au masculin, même si les valeurs liées à l'un ou l'autre sexe peuvent varier selon les sociétés⁷. Le terme de « domination masculine » a également été utilisé dans certains travaux pour désigner les structures matérielles et symboliques de l'infériorisation des femmes par rapport aux hommes⁸.

Mais le genre n'est pas seulement un rapport de domination des hommes sur les femmes : il est aussi un ordre normatif qui implique la production d'une frontière entre deux catégories de sexe – féminin et masculin –, et cette dualisation est en elle-même oppressive. En effet, le système du genre enjoint chacune à appartenir à un sexe (celui assigné à la naissance), et à un seul, et à adopter des manières d'être et de faire conformes à la définition sociale de « son » sexe – sanctionnant les individus qui dévient de ces normes de genre. Cette dimension normative du genre, qui fixe les identités en deux catégories exclusives, a été particulièrement dénoncée par les perspectives « queer » dans le prolongement de l'ouvrage fondateur de Judith Butler, *Gender trouble*, paru en 1990 (cf. chapitre 1).

4. La quatrième idée au fondement de la démarche des études sur le genre est d'analyser ce dernier à « l'intersection » d'autres rapports de pouvoir (cf. chapitre 6). Les catégories de sexe ne sont pas homogènes, elles sont traversées par de multiples tensions et clivages, par exemple selon la classe sociale, la sexualité, la « race », l'âge, etc. Être blanc.he ou noir.e, hétéro-

5. Connell R., *Masculinities*, Cambridge, Polity, 2005 (2^e éd.).

6. Delphy C., *Lennemi principal I. Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 1998 ; Guillaumin C., *Sexe, Race et Pratique du pouvoir*, Paris, Côté-femmes, 1992 ; Mathieu N.-C., *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes, 1991. Pour une présentation de ces approches théoriques, voir le chapitre 1.

7. Héritier F., *Masculin-féminin I*, *op. cit.*

8. Godelier M., *La production des Grands Hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle Guinée*, Paris, Fayard, 1982 ; Bourdieu P., *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.

sexuel.le ou homosexuel.le, ouvrier/ère ou cadre, ne conduit pas aux mêmes expériences dans le rapport de genre. Ainsi, adopter une perspective de genre doit conduire à poser systématiquement la question des modalités d'imbrication du genre dans d'autres rapports de pouvoir qui traversent l'ordre social.

À partir de ces quatre dimensions analytiques (construction sociale, approche relationnelle, rapport de pouvoir, intersectionnalité), le genre peut être défini comme *un système de bicatégorisation hiérarchisé entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin)*.

Ceci appelle une précision terminologique importante : pour nous, le terme de genre désigne un rapport social et un diviseur. Pour qualifier les positions qu'il constitue (être une femme, être un homme), on parlera de « sexes », et non de « genres ». Le genre désigne le système qui produit une bipartition hiérarchisée entre hommes et les femmes, et les sexes renvoient aux groupes et catégories produites par ce système. Cette règle d'usage permet également d'affirmer la dimension sociale du sexe, rompant avec les visions qui opposent « genre » (social, variable) et « sexe » (biologique, invariant) (cf. chapitre 1). Autrement dit, Le genre tel qu'il est pensé ici doit être distingué de son sens grammatical (qui conduit à parler « des genres », au pluriel : le genre féminin, le genre masculin).

2. CHAMP DE RECHERCHE ET USAGES TERMINOLOGIQUES : PREMIERS REPÈRES

Les études sur le genre ne sont pas seulement définies par une série de perspectives analytiques originales. Elles s'incarnent dans un ensemble d'ouvrages canoniques, de revues, de manuels, d'associations, de cursus d'enseignement, d'institutions qui se sont spécialisées autour de cette thématique depuis une quarantaine d'années à l'intérieur du monde universitaire : en d'autres termes, elles forment un champ académique relativement autonome.

2.1 L'institutionnalisation d'un champ d'études

L'approche consistant à contester le déterminisme biologique et à analyser les rapports de pouvoir entre les sexes a connu son essor dans le prolongement des mouvements féministes dits de la deuxième vague, qui ont émergé à partir des années 1970 dans la plupart des pays occidentaux⁹. Après une période « militante », marquée par leur imbrication dans l'agenda des mouvements féministes, ces études sont entrées dans une phase d'institutionnalisation (développement de recherches et d'enseignements à l'intérieur de l'université), selon des temporalités et des degrés divers en fonction des contextes nationaux. Ce processus a été plus précoce et abouti aux États-Unis que dans la plupart des pays européens, notamment en France (cf. encadré n° 2).

9. Pour une définition des différentes « vagues » des mouvements féministes, voir l'encadré n° 35 dans le chapitre 5.

Encadré 2

L'institutionnalisation des études féministes, sur les femmes puis sur le genre en France : un processus difficile et fragile

Dans les années 1970, les militantes du Mouvement de libération des femmes (MLF) (mouvance radicale – alors dominante – du mouvement féministe de la deuxième vague) considèrent le savoir comme l'un des leviers de la démythification du monde social, et donc de lutte contre le patriarcat. Mais à cette période, comme le souligne Christine Bard, il est avant tout question de « théories pour l'action », élaborées par les militantes « sans distinction entre “intellectuelles” et “praticiennes” » : il ne s'agit pas tant de faire de la recherche SUR les femmes, que de faire de la recherche AVEC les femmes ou EN TANT QUE femmes »¹⁰. L'imbrication entre perspectives savantes et militantes domine les premiers groupes de recherche féministes dans l'université (tels que le Groupe d'études féministes – GEF – mis en place à l'université de Jussieu en 1974 par Françoise Basch et Michelle Perrot) et les premières revues féministes (comme *Questions féministes*, et *Pénélope. Pour l'histoire des femmes* respectivement créées en 1977 et en 1979). À partir des années 1980, les études féministes entrent toutefois dans une phase d'institutionnalisation. Le colloque « Femmes, féminisme et recherches » organisé à Toulouse en 1982 avec le soutien du nouveau gouvernement socialiste (et de sa ministre des « Droits de la femme », Yvette Roudy) suivi d'une « Action thématique programmée » (ATP) du CNRS consacrée à ces études, contribuent au « divorce structural entre féminisme et recherche », et à engager un « travail de normalisation » de ces études dans le champ scientifique, comme le montre Rose-Marie Lagrave¹¹. La création de l'Association Nationale des Études Féministes (ANEF) en 1989, qui forme le pôle militant du champ des études féministes et sur les femmes, atteste cependant que le lien entre recherche et perspectives militantes ne disparaît pas totalement. Malgré les quelques soutiens institutionnels dont elles bénéficient à partir de la première moitié des années 1980, les études féministes et sur les femmes restent entachées, au sein de l'université, du stigmate de « science militante ». La parution de *L'Histoire des femmes en Occident*, en cinq tomes, sous la direction de Georges Duby et Michelle Perrot¹² – qui ont tous deux acquis préalablement une solide notoriété académique en travaillant sur d'autres thématiques que les femmes –, constitue l'un des rares exemples de forte visibilité éditoriale et académique de ces recherches au début des années 1990. Néanmoins, à partir de la seconde moitié de cette décennie, dans un contexte de remobilisation féministe et de relégitimation politique des questions « femmes » (Conférence internationale des femmes organisée par l'ONU à Beijing en 1995, lois sur la parité [1999-2000] puis sur l'égalité professionnelle [2001]...), les études féministes et sur les femmes connaissent un nouvel essor. La création de nouvelles revues consacrées à ces questions, aujourd'hui reconnues par les classements internationaux de revues scientifiques, témoigne de ce renouveau : les *Cahiers du genre* (créés en 1986 sous le titre *Cahiers du Gedisst*), *Clio*, *Histoire, femmes et sociétés* (1995), *Travail, genre et sociétés* (revue créée en 1995 sous le titre *Cahiers du Mage*), la nouvelle formule de *Nouvelles questions féministes* (initialement créée en 1981 à la suite de

10. Bard C., « Jalons pour une histoire des études féministes en France », *Nouvelles questions féministes*, 22 (1), 2003, pp. 15-16.

11. Lagrave R.-M., « Recherches féministes ou recherches sur les femmes ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 83, 1990, p. 39.

12. Duby G., Perrot M. (dir.), *Histoire des femmes en Occident* (5 tomes), Paris, Plon, 1991-1992.

Encadré 2 (suite)

Questions féministes, la revue a été relancée en 2001 par un comité de rédaction franco-suisse) auxquelles est venue s'ajouter récemment *Genre, sexualité & Sociétés* (2009). La décennie 2000 est caractérisée par l'émergence d'une nouvelle génération de chercheur/euse/s sur ces questions, qui se rallient désormais au terme « genre » pour désigner leurs travaux et qui aspirent à intégrer l'université au titre de cette spécialité, sans pour autant couper tout lien avec les perspectives militantes. L'Association des jeunes chercheuses et chercheurs en Études Féministes, Genre et Sexualités (EfiGiES), constituée en 2003, est l'une des émanations institutionnelles de cette nouvelle vague de recherches sur le genre. Elle marque également une volonté de croisement de plus en plus systématique avec les études sur la sexualité. Elle s'ajoute à d'autres associations de promotion des études sur le genre, comme l'Association nationale des études féministes (ANEF) ou Mnémosyne (qui regroupe spécifiquement des historien.ne.s). La dernière décennie est également marquée par une nouvelle vague de soutien institutionnel aux études sur le genre, comme l'indiquent la constitution de la fédération de recherche sur le genre – RING, de l'Institut Émilie du Châtelet en Ile-de-France et, plus récemment, de l'Institut du genre au CNRS, autant d'organismes destinés à promouvoir, diffuser et financer ces recherches. Au cours de cette période, les enseignements sur le genre se sont diffusés dans les universités françaises, et plusieurs diplômes de master ont été créés autour de ce thème¹³.

Ces études ont concerné des disciplines diverses des sciences humaines et sociales : arts, lettres, droit, sociologie, anthropologie, histoire, philosophie, géographie, science politique, économie, psychologie... L'institutionnalisation de ces approches a pris deux voies distinctes et complémentaires : d'une part, elles ont connu un essor à l'intérieur des différentes disciplines. En France, c'est principalement par ce biais que les perspectives de genre se sont diffusées, et en premier lieu dans certaines d'entre elles, plus ouvertes que d'autres aux approches critiques – dans le contexte français –, comme la sociologie, l'anthropologie et l'histoire. D'autre part, on a vu apparaître des départements, des équipes de recherches et des filières d'enseignements spécialisés sur ces questions, dans une perspective interdisciplinaire : en Suisse, par exemple, des unités de recherche et des diplômes en « études genre » se sont développés dans plusieurs universités depuis la seconde moitié des années 1990. Au Québec, les « études féministes » se sont également constituées dans le cadre de centres pluridisciplinaires, tels que le Groupe de recherche multidisciplinaire féministe (GREMF) créé en 1983 à l'université Laval, ou encore l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) créé en 1990 à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ces deux modalités d'institutionnalisation ont souvent été présentées comme les deux faces d'un dilemme stratégique, entre lesquelles il faudrait choisir : d'un côté le « saupoudrage » (ou

13. Par exemple le master « Genre, politique et sexualité » à l'EHESS, « Genre(s), pensées des différences, rapport de sexe » à Paris 8, « Genre et développement » à Paris 7, « Genre et politiques sociales » à Toulouse Le Mirail, « E.G.A.L.E.S » à Lyon 2. On peut également mentionner le Programme de recherche et d'enseignement sur le genre à Sciences Po Paris (PRESAGE).

mainstreaming) du genre à l'intérieur des disciplines établies, qui aurait pour avantage de toucher le « cœur » des bastions de la connaissance, mais qui ferait courir le risque d'une dilution de certaines dimensions heuristiques des recherches sur le genre (interdisciplinarité, créativité, approches critiques...); de l'autre, la constitution de départements spécialisés, qui permettrait d'offrir une « chambre à soi » aux recherches sur le genre, mais qui exposerait au risque de ghettoïsation (isolement, stigmatisation, relâchement des acquis disciplinaires...). En fait, loin d'être antinomiques, ces deux modalités d'institutionnalisation peuvent être menées de front, et semblent se nourrir mutuellement. En Amérique du Nord, par exemple, la constitution de départements interdisciplinaires sur le genre a été un moteur plus qu'un obstacle aux mobilisations académiques menées par les spécialistes du genre à l'intérieur de chaque discipline.

2.2 Des usages du terme « genre »

Initialement, on ne parlait pas d'« études sur le genre » mais d'« études féministes » (« *feminist studies* ») ou d'« études sur les femmes » (« *women's studies* »)¹⁴. C'est dans les années 1980 aux États-Unis, et au cours des années 1990 et 2000 dans de nombreux autres pays, que les termes « *gender studies* » en anglais et ses équivalents dans de multiples langues (« études sur le genre » en français) se sont diffusés pour désigner ces recherches, dans le contexte de leur institutionnalisation universitaire¹⁵.

En France, ce n'est qu'à partir du début des années 2000 que le terme de « genre » s'est généralisé pour désigner le champ de recherches sur les rapports sociaux entre les sexes. Cette acclimatation tardive n'est pas liée à l'ignorance ou au rejet des recherches anglophones : depuis les années 1970, des échanges et débats ont eu lieu entre chercheuses féministes de différentes nationalités et langues, y compris entre les États-Unis et la France. Le terme de genre, entendu comme catégorie d'analyse, a d'ailleurs été introduit dès 1988 dans la communauté des chercheuses féministes en France, avec la traduction d'un article fondateur de l'historienne américaine Joan Scott paru dans une revue américaine deux ans auparavant¹⁶. À peu près au même moment, Christine Delphy, l'une des principales théoriciennes du courant « féministe matérialiste » en France (cf. chapitre 1, **encadré n° 6**), a fourni une définition du genre qui pose les principaux jalons de celle que nous adoptons aujourd'hui¹⁷. Connue, commentée et discutée, le terme de genre n'a toutefois pas « pris » immédiatement dans le champ d'étude sur les rapports sociaux entre les sexes. Pendant des années, il y

14. Lagrave R.-M., « Recherches féministes ou recherches sur les femmes ? », *art. cit.*

15. Sur la genèse du concept de genre et ses usages, cf. Fassin, Éric, « L'empire du genre. L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel », *L'Homme*, 187-188, 2008, et Parini L., « Le concept de genre : constitution d'un champ d'analyse, controverses épistémologiques, linguistiques et politiques », *Socio-logos*, 5, 2010.

16. Scott J., « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Cahiers du GRIF*, 37-38, 1988, (1986).

17. Delphy C., « Penser le genre : problèmes et résistances », *L'ennemi principal*, 2. *Penser le genre*, Paris, Syllepse, 2001, (1991).

a été suspecté de gommer l'asymétrie et les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes, de conforter une dichotomie trompeuse entre genre (social) et sexe (biologique)¹⁸, ou encore de transporter des cadres d'analyse centrés sur les discours et les symboles au détriment des structures matérielles de la domination¹⁹.

Ainsi, dans les années 1990, le terme « gender » a circulé dans le champ des études féministes en France, sans être traduit. On parlait de sociologie des « rapports sociaux de sexe » (indiquant une filiation théorique avec le féminisme matérialiste), d'« histoire des femmes », ou encore de « différence des sexes » en littérature et en philosophie. Mais en pratique, les catégories d'analyse utilisées par la plupart des recherches françaises partageaient de nombreux traits avec celles menées, outre-Atlantique, autour du concept de « genre ». Les résistances ont d'ailleurs volé en éclat à partir du tournant des années 2000, et le terme de genre a gagné une légitimité croissante au sein du champ.

Toutefois, le terme d'études sur le genre ne s'est pas totalement substitué aux autres appellations. Aujourd'hui, dans la plupart des contextes nationaux, et notamment dans les pays francophones, plusieurs termes coexistent : on parle ainsi d'études sur le « genre », sur les « rapports sociaux de sexe », d'études « féministes » ou encore « sur les femmes »... Dans les universités du Québec, c'est la dénomination des « études féministes » qui prédomine. Dans les universités d'autres pays francophones, comme en Belgique, en France et en Suisse, le terme de « genre » s'est largement imposé. Néanmoins, force est de constater que le recours au terme « genre » n'est pas encore totalement légitime en dehors du monde académique : en France, dans une recommandation datant de 2005, la Commission générale de terminologie et de néologie en a rejeté l'usage²⁰.

Il importe à ce stade de préciser notre positionnement par rapport à d'autres usages fréquents du terme genre dans le monde académique. Ce terme est parfois employé comme un gage de respectabilité scientifique, visant à se démarquer d'approches disqualifiées car considérées comme « militantes ». Le terme de genre a également été associé à des perspectives postmodernes centrées sur les dimensions discursives et symboliques du social, par opposition aux approches plus « matérialistes », notamment issues du cadre de pensée marxiste qui a fortement influencé les premiers travaux féministes (cf. chapitre 1). Ces deux usages du genre ne correspondent pas à notre approche. Les perspectives les plus militantes constituent selon nous un apport fondamental à la réflexion sur le genre, et le concept de genre tel que nous l'entendons vise à rendre compte de dimensions aussi bien matérielles que symboliques. Dès lors, en parlant d'« études sur le genre », nous entendons inclure ici l'ensemble des recherches précédemment décrites, quelle que soit leur manière de se désigner.

18. Sur ce point, voir le chapitre 1.

19. Cf. Hurtig M.-C., Kail M., Rouch H. (dir.), *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, Paris, Éditions du CNRS, 1991. Pour un aperçu des débats sur l'opportunité de recourir au concept de genre et sur son articulation avec d'autres catégories d'analyse (« sexe social », « rapports sociaux de sexe », etc.), voir Fougeyrollas-Schwebel D., Planté C., Riot-Sarcey M., Zaidman C. (dir.), *Le genre comme catégorie d'analyse. Sociologie, histoire, littérature*, L'Harmattan, 2002.

20. Commission générale de terminologie et de néologie, Recommandation sur les équivalents français du mot « gender », *Journal officiel* n° 169 du 22 juillet 2005, p. 12 000.

2.3 Un champ de recherches pluriel

Si la plupart des recherches revendiquant une perspective de genre se réfèrent en partie à un socle intellectuel commun – dont on a décrit les quatre piliers fondateurs – et plongent leurs racines dans une histoire partagée, il ne s'agit en aucun cas d'un champ de recherches unifié. Depuis son émergence, le champ des études sur le genre est marqué par sa très grande pluralité et par les controverses théoriques qui le traversent.

Les clivages sont en partie liés aux frontières disciplinaires et aux frontières nationales et linguistiques, même si les dialogues interdisciplinaires et transnationaux sont menés à un plus haut degré dans ce champ que dans d'autres domaines des sciences humaines et sociales. Mais ils sont aussi théoriques et politiques : ils se traduisent, depuis une quarantaine d'années, par une série de controverses, des moments de tension, de débats, et de luttes qui traversent le champ. On peut mentionner, par exemple, le courant du *Black feminism*, qui a dénoncé dans les années 1970 l'ethnocentrisme des théories féministes américaines, forgé à l'aune de l'expérience spécifique des femmes blanches, de classes moyennes et hétérosexuelles. Ces critiques ont été poursuivies et enrichies par les études féministes subalternes et postcoloniales, et ont conduit à placer l'analyse de l'imbrication des rapports de pouvoir au cœur de nombre d'études sur le genre (cf. chapitre 6). On peut également citer le débat des « sex wars » qui opposa, aux États-Unis dans les années 1980, les théoriciennes féministes faisant de la sexualité hétérosexuelle le site de l'oppression des femmes, à des théoriciennes mettant l'accent sur les formes de stigmatisation et de hiérarchisation de la sexualité (des sexualités les plus légitimes aux plus stigmatisées) et contestant le caractère irréductiblement oppressif de celle-ci pour les femmes. En France, les théoriciennes du courant « féministe matérialiste » se sont opposées sur le statut à donner à l'hétérosexualité dans la reproduction de l'oppression des femmes (cf. chapitre 2). Reflétant des clivages plus larges dans le monde académique, des débats ont émergé, depuis le début des années 1990, entre les tenant.e.s d'approches « poststructuralistes », attentives à l'économie du langage et aux symboles, aux tenant.e.s d'une vision matérialiste, focalisant leur attention sur les structures dans la reproduction du système de genre (cf. chapitre 1). Un autre clivage important oppose des recherches insistant sur la reproduction des rapports de genre dans le temps et sur l'universalité de la domination masculine, à des travaux plus attentifs aux transformations, aux résistances et à la diversité des expériences du genre d'un contexte sociohistorique à l'autre. Cette divergence renvoie parfois à des différences de questionnements disciplinaires, de niveau d'analyse ou de méthode : en anthropologie, certaines études héritières du structuralisme ont mis en évidence le caractère universel et systémique de la domination masculine²¹. En histoire, l'accent a souvent été mis sur la variabilité contextuelle des rapports de genre, sur les

21. Héritier F., *Masculin/féminin*, op. cit.

résistances et retournements possibles²². De nombreuses recherches en sociologie, inspirées des perspectives de l'interactionnisme symbolique, se sont intéressées aux mécanismes microsociaux par lesquels le genre est « fait » et refait au quotidien²³, rendant visibles de possibles déplacements et résistances, alors que d'autres types d'analyses placent le regard sur les mécanismes structurels de reproduction de l'ordre du genre²⁴.

Ces divergences d'analyse et ces tensions attestent la richesse, le dynamisme et la dimension réflexive des études sur le genre. Parce qu'elles sont interdisciplinaires et ouvertes au champ des luttes politiques et sociales, parce qu'elles font une large place aux perspectives critiques, elles se prêtent plus que d'autres domaines de la connaissance au bousculement de leurs paradigmes et de leurs frontières, source d'enrichissement intellectuel permanent.

3. APPORTS DES ÉTUDES SUR LE GENRE

Depuis leur émergence, les études sur le genre ont permis un formidable apport de connaissances : en s'intéressant en premier lieu aux expériences sociales des femmes, elles ont exploré des domaines jusque-là invisibles ou négligés dans les sciences humaines et sociales. Comme on l'a évoqué précédemment en reprenant une expression de l'historienne Françoise Thébaud, ces recherches ont historiquement eu une dimension « compensatoire » dans des disciplines écrites au masculin-neutre²⁵. L'histoire des femmes a, dans les années 1970 et 1980, placé la focale sur la vie des femmes « ordinaires » (dans la famille, au couvent, dans la vie économique, dans les relations sociales et politiques locales...) ainsi que des femmes de pouvoir (reines, écrivaines...) effacées du Panthéon historique des « grands hommes ». Le récit selon lequel les femmes auraient été totalement absentes des mouvements politiques et sociaux a été remis en cause par l'étude de leur engagement, en dépit de fortes contraintes, dans les protestations révolutionnaires, dans le mouvement ouvrier, mais aussi dans des mouvements conservateurs et réactionnaires. Les mouvements des femmes et féministes, longtemps effacés de l'histoire politique, ont été placés au cœur d'une histoire des résistances collectives à l'ordre du genre (cf. chapitre 5).

22. Scott J., *Gender and the Politics of History*, New York, Columbia University Press, 1999 (2^e éd.) ; Downs, L., *Writing Gender History*, London, Hodder Arnold, 2004 ; Thébaud F., *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, *op. cit.*

23. Goffman E., *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute, 2002, (1977) ; West C., Zimmerman D. H., « Faire le genre », *Nouvelles questions féministes*, 28 (3), 2009. Traduit de l'anglais, « Doing Gender », *Gender and Society*, 1 (2), 1987, ce texte est tiré d'une conférence donnée à Chicago en 1977.

24. Cette attention portée aux mécanismes structurels de reproduction de l'ordre du genre réunit des ouvrages s'inscrivant dans des traditions théoriques diversement inspirées du marxisme ou du structuralisme. Cf. notamment Delphy C., *L'ennemi principal*, I., *op. cit.* ; Bourdieu P., *La domination masculine*, *op. cit.*

25. Cf. Thébaud F., *Écrire l'histoire des femmes et du genre* (2^e édition rev. et augmentée), Lyon, ENS éditions, 2007, (1998).

Encadré 3

Qu'est-ce que le féminisme ?

Le féminisme désigne une perspective politique reposant sur la conviction que les femmes subissent une injustice spécifique et systématique en tant que femmes, et qu'il est possible et nécessaire de redresser cette injustice par des luttes individuelles ou collectives. Selon l'historien Richard Evans²⁶, le féminisme repose sur trois critères : « [1] la croyance que les femmes souffrent de manière systématique d'une oppression sociale et politique en raison de leur sexe ; [2] l'idée que cette injustice est plus importante que d'autres types d'injustice dont les femmes souffrent en raison de leur appartenance à d'autres groupes (par exemple une minorité religieuse, une nationalité opprimée, une classe sociale exploitée) ; [3] la conviction que par conséquent l'intérêt commun de toutes les femmes [...] consiste à supprimer l'injustice dont elles souffrent en raison de leur sexe ». Cette définition idéale-typique s'incarne de manières extrêmement diverses selon le contexte social et historique. Certaines auteures choisissent d'ailleurs, pour cette raison, de parler « des féminismes », au pluriel²⁷. Si le féminisme a, en tant que discours, des racines historiques anciennes (on le fait souvent remonter aux écrits de la philosophe Christine de Pisan, au début du XV^e siècle), ce n'est qu'au cours du XIX^e siècle qu'il a donné lieu à des mobilisations collectives structurées — les mouvements féministes — dans la plupart des pays occidentaux²⁸ (cf. chapitre 5).

Mais les études sur le genre ne se réduisent pas à un simple apport de connaissances empiriques. Elles offrent aussi des outils d'analyse critique qui permettent d'enrichir la connaissance d'une grande variété de phénomènes qui, au premier abord, n'ont pas de lien direct avec la thématique des rapports sociaux entre les sexes.

Comme l'a écrit Joan Scott dans un article qui a fait date, publié en anglais en 1986, le genre n'est pas seulement la construction sociale de la différence des sexes, il constitue une « façon première de signifier des rapports de pouvoir »²⁹. En effet, les représentations communes de la différence des sexes sont couramment mobilisées par les acteurs sociaux, non seulement pour légitimer la hiérarchie entre hommes et femmes, mais aussi pour signifier d'autres hiérarchies sociales : entre les classes sociales, entre les colons et les colonisés, entre les hommes libres et les esclaves... La dichotomie hiérarchisée masculin/féminin imprègne aussi, on l'a vu, une série d'oppositions symboliques entre des valeurs et attributs (raison/émotion, force/faiblesse, activité/passivité...) mais aussi des éléments de l'environnement naturel (soleil/lune, haut/bas...). Envisagé comme une catégorie d'analyse, le concept de genre peut donc être mobilisé là où, en quelque sorte, on ne l'attend pas,

26. Evans R., « The Concept of Feminism. Notes for Practicing Historians », in Joeres R.-E., Maynes M.J. (eds), *German Women in the Eighteenth and Nineteenth Centuries : A Social and Literary History*, Bloomington, Indiana University Press, 1986.

27. Gubin E., Jacques C., Rochefort F., Studer B., Thébaud F., Zancarini-Fournel M. (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2004.

28. Pour une présentation détaillée des mouvements féministes, voir le chapitre 5.

29. Scott J., « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *art. cit.*, p. 56.

pour mettre au jour la dimension « sexuée »³⁰ d'une variété d'objets qui apparaissent au premier regard comme « neutres ».

Partant, le concept de genre est un formidable levier de déstabilisation des catégories d'analyses fondamentales des disciplines de recherche. Par exemple, en histoire, les analyses en termes de genre ont contesté la chronologie classique de la démocratisation, en soulignant l'exclusion constitutive des femmes et de leur accès tardif à la citoyenneté politique. En philosophie politique, les perspectives de genre ont permis de critiquer les fondements androcentrés de notions canoniques comme le contrat social, la représentation, la démocratie et la justice. En science politique, les schémas classiques d'analyse du militantisme, de la légitimité politique, de la bureaucratie et des politiques publiques ont été bousculés par les recherches sur le genre. En sociologie, les études sur le genre ont remis en cause les conceptions traditionnelles du travail, de la famille, ou encore des classes sociales.

**Androcentré/
androcentrisme**

Ces termes qualifient tout phénomène (discours, système...) ayant pour point de référence principal les expériences et perspectives sociales des hommes. Souvent, cet ancrage masculin n'est pas explicitement affirmé, et se trouve masqué derrière l'apparence de la neutralité et de l'universalité.

Enfin, c'est sur le plan épistémologique que se manifeste la richesse des études sur le genre. Elles révèlent en effet le sexe du sujet de la connaissance (le/la savant.e), longtemps pensé comme neutre, et pointent la dimension globalement androcentrée des connaissances scientifiques et savantes³¹. Cette perspective critique vaut parfois à ces études d'être qualifiées de « militantes ». En fait, comme d'autres savoirs critiques fondés sur la prise en compte des rapports de pouvoir (de classe, de « race », de sexualité...), les études sur le genre adhèrent à une vision de l'objectivité scientifique qui repose, plutôt que sur l'idéal du « dévoilement » de la vérité par un sujet neutre, sur un travail *réflexif* de prise en compte de sa position sociale et politique, combiné à un ensemble de critères d'objectivation conventionnellement reconnus dans le monde académique (mise à distance du sens commun, explicitation des hypothèses et des méthodes, cohérence de la démonstration, etc.).

En définitive, les études sur le genre ne sauraient être considérées comme un champ disciplinaire à part : leurs apports ont vocation à être intégrés par l'ensemble des disciplines « généralistes ».

30. Les termes « sexués » et « sexuation » sont utilisés, dans ce manuel, comme équivalents des termes anglais « gendered » et « gendering ».

31. Harding S., *Whose Science? Whose Knowledge? : Thinking from Women's Lives*, Ithaca, Cornell University Press, 1991. Pour une analyse critique des présupposés de genre qui traversent les œuvres des « grands auteurs » des sciences sociales, voir Chabaud-Rychter D., Descoutures V., Devreux A.-M., Varikas E. (dir.), *Sous les sciences sociales, le genre. Relectures critiques, de Max Weber à Bruno Latour*, Paris, La Découverte, 2010.

4. OBJECTIFS ET PARTIS-PRIS DU MANUEL

Quatre objectifs sont au fondement de ce manuel. Il s'agit tout d'abord, face à la profusion des usages du terme « genre », de proposer une clarification rigoureuse et systématique de ce concept. On entend ensuite offrir aux lectrices et aux lecteurs une grille d'analyse, une boîte à outils pour penser *en termes de genre*, démarche qui va au-delà du fait d'étudier les femmes « dans » tel ou tel domaine. Il importe par ailleurs de montrer que le genre n'est pas un champ d'étude à part, qui ne concernerait que celles et ceux qui travaillent sur les hommes et les femmes, mais qu'il a une portée plus générale pour toutes les disciplines, et déstabilise un certain nombre de leurs catégories fondamentales. Enfin, cet ouvrage a pour vocation de fournir des repères empiriques sur les rapports de genre dans les sociétés contemporaines occidentales, dans différents domaines (sexualité, travail, politique...) en mobilisant souvent – mais pas seulement – le cas de la France, qui est le mieux connu des auteur.e.s.

Par rapport à d'autres ouvrages sur le genre, ce manuel est guidé par un certain nombre de partis-pris. Il nous a semblé utile de rendre compte d'aspects théoriques de la réflexion sur le genre qui restent encore peu accessibles au public étudiant, du fait de leur origine militante et/ou parce qu'il s'agit de textes anglophones, non traduits en français. Il en est ainsi des théories qui, au-delà de la distinction entre sexe et genre, analysent le sexe biologique lui-même comme une construction sociale (un produit du genre). Les théories qui examinent les rapports entre genre et sexualité, ainsi que celles qui explorent l'intersection entre le genre et d'autres rapports de pouvoir (de classe et de race par exemple) font également l'objet d'importants développements.

Ce choix conduit à une forte présence des perspectives qui poussent à son plus haut degré la démarche déconstructionniste propre aux études sur le genre, à savoir la mise au jour des fondements sociaux des clivages vus comme naturels. Mais l'analyse de l'historicité des catégories de sexe ne conduit pas, selon nous, à nier la matérialité des rapports de genre. Le fait qu'une maison soit construite ne signifie pas qu'elle ne soit pas solide. Ainsi, la déconstruction des catégories de sexe n'est pas incompatible avec l'utilisation plus courante de ces catégories comme base de mise au jour et d'analyse des inégalités. En d'autres termes, ce n'est pas parce que l'on affirme que la division entre femmes et hommes est socialement construite qu'on ne peut pas s'appuyer sur les catégories sexuées pour mesurer objectivement les inégalités, notamment au moyen de statistiques (sur les salaires, la représentation politique...). Cette démarche de mise au jour empirique des inégalités est centrale dans plusieurs chapitres, toujours articulée avec la présentation de perspectives théoriques.

5. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MANUEL

Ce manuel s'organise autour de six chapitres principaux.

Le chapitre 1, « Sexe et genre », s'intéresse à l'histoire du terme « genre » et à ses différentes formulations en rapport avec le terme de « sexe ». Il montre

comment la volonté de dénaturalisation des rapports entre les hommes et les femmes, dans les années 1970 notamment, a conduit à la création d'un nouveau terme ne désignant pas le « sexe social » mais le rapport de domination producteur de catégories de sexe antagoniques. Ce chapitre revient en outre sur la manière dont l'idéologie de genre donne à voir le sexe comme naturel et pré-social, s'adossant ainsi à une représentation classique de la dichotomie nature/culture ou biologique/social.

Le chapitre 2, « Genre, sexualité et vie conjugale », explore la manière dont la domination de genre et le jeu du masculin et du féminin se déploient dans la vie sexuelle, mais aussi l'articulation entre les inégalités entre hommes et femmes et celles qui hiérarchisent les orientations sexuelles. Plus profondément, il retrace la genèse de nos catégories et essaie de comprendre comment nous en sommes venus à penser le « genre » et la « sexualité » comme deux domaines distincts de l'existence humaine.

Le chapitre 3, « Genre et socialisation », se penche sur tous les processus par lesquels le genre est appris : non seulement les rôles de sexe inculqués à chacun durant l'enfance puis tout au long de la vie (dans la famille, à l'école, dans les pratiques culturelles, etc.), mais aussi une vision globale qui découpe le monde selon des lunettes de genre toujours empreintes d'inégalité. Ce chapitre insiste en particulier sur le fait que la masculinité et la féminité ne sont pas deux « normes » indépendantes mais forment un système de pouvoir asymétrique.

Le chapitre 4, « Genre et travail », analyse les rapports de genre dans le domaine du travail, en combinant une réflexion théorique sur ce que l'approche en termes de genre apporte à la conceptualisation dominante du travail avec une analyse des inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes. La première partie du chapitre rappelle l'apport fondamental des théories féministes à l'analyse du travail, à savoir la mise en évidence du travail domestique et de la division sexuée du travail. Sont ensuite successivement explorées les inégalités professionnelles dans l'accès à l'emploi et dans le travail.

Le chapitre 5, « Genre et politique », explore l'univers politique au prisme du genre, en restituant à la fois un certain nombre de données empiriques sur les inégalités entre les sexes dans cet espace (accès à la représentation, investissement militant...) et en montrant par ailleurs en quoi le genre imprègne des catégories et des pratiques politiques traditionnellement pensées comme neutres (démocratie, citoyenneté, État...). Le chapitre aborde successivement quatre dimensions centrales de l'univers politique du point de vue du genre : la construction historique de l'ordre politique, la représentation politique, les mobilisations collectives et l'État.

Le chapitre 6 enfin, « Intersections », s'intéresse à l'articulation du genre à d'autres rapports de pouvoir producteurs d'intérêts antagoniques, comme la « classe » et la « race ». Il aborde dans un premier temps la dimension sociologique de cette intersection en soulignant le caractère consubstantiel des rapports de sexe, de classe et de race dans la réalité sociale. Il déplace ensuite le regard sur la dimension politique de cette question en la rapportant aux stratégies de positionnement des mouvements féministes dans le champ des mouvements sociaux.

Orientations bibliographiques

Quelques ouvrages théoriques essentiels sur le genre

De Beauvoir, S., *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1976, (1949) : ouvrage précurseur et fondateur de la perspective « anti-essentialiste » qui domine les études sur le genre.

Bourdieu P., *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998 : du fait de la très grande notoriété scientifique de son auteur – non spécialiste des études sur le genre –, cet ouvrage a joué un rôle important dans la légitimation savante du concept de domination masculine en France.

Butler J., *Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte, 2005, (1990) : ouvrage emblématique de la théorie et de la politique Queer, qui relie déconstruction des identités sexuelles et remise en question de l'hétérosexualité obligatoire.

Héritier F., *Masculin/féminin : la pensée de la différence*, Paris, O. Jacob, 1996 : s'appuyant sur un riche matériau anthropologique, l'auteure met en évidence la permanence de la « valence différentielle des sexes » dans une grande variété de sociétés.

Delphy C., *L'ennemi principal*, Paris, Syllepse, 1998 (2 tomes : « Économie politique du patriarcat » et « Penser le genre ») : recueil de textes écrits depuis les années 1970 par l'une des principales théoriciennes du féminisme matérialiste en France.

Guillaumin C., *Sexe, Race et Pratique du pouvoir*, Paris, Côté-femmes, 1992 : réunion d'articles d'une autre théoricienne importante du féminisme matérialiste, qui déconstruit le mythe de la naturalité des catégories de sexe et de race.

Mathieu N.-C., *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-Femmes, 1991 : sélection de textes dans lesquels l'auteure met en question d'un point de vue féministe les usages courants de la catégorie de sexe par l'anthropologie dominante.

Principaux manuels de synthèse sur les études sur le genre

Ferrand M., *Féminin, Masculin*, Paris, Découverte, 2004 et Clair I., *Sociologies du genre*, Paris, Armand Colin, 2012 : deux ouvrages clairs et synthétiques, centrés sur les approches sociologiques.

Dorlin E., *Sexe, genre et sexualités : introduction à la théorie féministe*, Paris, PUF, 2008 : cet ouvrage insiste sur les enjeux épistémologiques des études sur le genre.

Parini L., *Le système de genre : introduction aux concepts et théories*, Zürich, Seismo : ouvrage qui présente les débats théoriques qui traversent le champ des études sur le genre.

Guionnet C. et Neveu E., *Féminins/Masculins : Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 2009 (2e édition) : manuel plus dense, présentant la diversité des travaux sociologiques sur le genre.

Maruani M. (dir.), *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005 : organisé à partir de courts chapitres thématiques, permet de faire un rapide état des lieux des études sur le genre dans différents domaines.

Chapitre

SEXE ET GENRE

Au premier abord, le terme de « genre » peut sembler à la fois trop polysémique pour être adopté et trop redondant pour être utile. Polysémique car si le mot est aujourd'hui largement utilisé dans les sciences sociales et au-delà, peu s'accordent pour lui donner un sens univoque. Redondant car si le concept de « genre » vise simplement à désigner le sexe comme socialement construit, alors on comprend mal en quoi, pour ce faire, il faudrait utiliser un nouveau terme. Lorsqu'on veut dire qu'une maison est construite, ou qu'une institution est historique, on ne lui donne pas un autre nom. Si les études sur le genre ont adopté un mot différent, c'est donc qu'elles souhaitent dépasser le stade de la simple proclamation et saisir des réalités plus complexes.

L'objet de ce chapitre est de rendre compte des multiples usages du concept de « genre » en s'intéressant aux différentes manières dont il a été distingué du sexe ou opposé à lui dans la pensée féministe, les sciences sociales et la philosophie. Les questions que nous y soulevons sont, pour une grande part, celles qui émergent spontanément à chaque fois qu'on cherche à distinguer le « social » du « biologique » à propos d'une réalité humaine. Construction sociale signifie-t-elle création de toutes pièces ? Qu'est-ce qui est « construit » au juste¹ ? Le fait que les hommes et les femmes aient des droits inégaux ? L'obligation pour les hommes d'être « masculins » et les femmes « féminines » ? Le fait même qu'il y ait des hommes et des femmes, qu'on ne puisse pas être l'un et l'autre, entre les deux, ou ni l'un ni l'autre ? Le genre est-il une norme ou un rapport social ? Définit-il une identité individuelle ou un système d'inégalités collectives ? Y a-t-il un ou des genres ? Et que devient le

1. Hacking I., *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris, La Découverte, 2001.

« sexe » une fois qu'on en a extrait le « genre » ? Ce chapitre expose d'abord les premières analyses qui, des années 1930 aux années 1970, ont défini le genre comme « sexe social », avant d'aborder la critique et la révision de cette définition à partir des années 1980 (1.). Cette critique ayant étendu notamment l'analyse constructiviste au sexe lui-même, on peut alors s'attaquer à la question de la définition biologique des sexes et de leurs frontières (2.). Pour finir, le chapitre présente les questions posées par les mouvements sociaux critiques du genre et les positionnements politiques de résistance qu'ils proposent (3.).

I. CONSTRUCTION ET USAGES DU CONCEPT DE GENRE

Plutôt que de prétendre assigner au terme de « genre » un sens définitif, mieux vaut en retracer l'histoire des usages concrets : d'abord étudier la manière dont le genre a été pensé comme « sexe social », puis revenir sur la critique et la nouvelle conceptualisation de cette définition, enfin aborder le genre comme *rapport social*.

I.1 Le genre comme « sexe social »

Dans un premier temps, le « genre » a été distingué de la notion commune de « sexe » pour désigner les différences sociales entre hommes et femmes qui n'étaient pas directement liées la biologie. La démarche peut étonner : après tout, les usages courants du mot « sexe » (le « sexe faible », la « guerre des sexes ») ne se gênent pas pour y inclure pêle-mêle le corps et la psychologie, les organes génitaux et la place occupée dans la société, les gènes et la division du travail. D'une certaine manière, le « sexe » rend déjà compte des inégalités sociales entre hommes et femmes, qu'il prétend lui aussi expliquer. Ce qui fait l'originalité du « genre » n'est donc pas sa prise en compte du social, mais le fait d'appréhender le social comme un domaine autonome, doté d'une causalité propre irréductible à des lois biologiques. Cette « dénaturalisation » est un enjeu politique majeur : si l'invocation de la « nature » sert souvent à justifier les inégalités, la mise en avant de l'histoire contribue au contraire à rendre ces inégalités plus arbitraires aux yeux de ceux qui les subissent, et facilite ainsi leur remise en cause. C'est la première rupture introduite par la critique féministe : si le « biologique » et le « social » sont deux domaines distincts, alors l'idée que les inégalités de pouvoir entre hommes et femmes découlent de différences anatomiques ou de la capacité des femmes à enfanter perd de son évidence².

L'histoire du concept moderne de genre prend la forme d'une succession d'analyses s'amendant les unes les autres et se sédimentant graduellement, à partir de l'opération initiale qui a consisté à le distinguer du « sexe ». Les travaux récents rendent compte des premières étapes de cette histoire d'une manière

2. De Beauvoir S., *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, Tome 1, 2006, (1949), pp. 35-106.

qui fait aujourd'hui l'objet d'un certain consensus³. Dans les années 1930, l'anthropologue américaine Margaret Mead est la première à parler de « rôles sexuels ». Dans *Mœurs et Sexualité en Océanie*, elle montre que ce que les psychologues appellent le « tempérament » (un ensemble de traits de caractère, comme la douceur, la violence, la créativité, etc.) ne découle pas directement du sexe biologique, mais est diversement construit selon les sociétés. D'une société à l'autre, une plus ou moins grande importance est accordée à la variable sexe, celle-ci ne servant pas toujours de moyen de différenciation des tempéraments⁴ (cf. encadré n° 4). Si la publication du premier tome du *Deuxième sexe* par Simone de Beauvoir en 1949 portait déjà sur le plan théorique la distinction entre la femelle et la femme (on « naît » femelle et on « devient » femme), ce n'est qu'à la fin des années 1960 que le psychanalyste Robert Stoller introduit la distinction terminologique entre « sexe » et « genre » en séparant clairement, dans ses études portant sur la transsexualité, le sexe biologique de l'identification psychologique⁵. Dans les années 1970, les sexologues John Money et Anke Ehrhardt insistent eux aussi sur la nécessité de différencier strictement entre le sexe, anatomiquement et physiologiquement déterminé, et le genre, qui renvoie à l'expérience contingente de soi comme homme ou femme. Money et Ehrhardt considèrent en outre qu'il faut distinguer le « rôle de genre » (*gender role*) – qui désigne les comportements « publics » d'une personne – et l'« identité de genre » (*gender identity*) qui renvoie à l'expérience « privée » que celle-ci a d'elle-même⁶. Les travaux de Stoller comme ceux de Money et Ehrhardt dessinent ainsi une première définition du genre comme « rôle de sexe » ou « sexe social ».

3. Voir Carsten J., *After Kinship (New Departures in Anthropology)*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003 ; Delphy C., *Lennemi principal 2. Penser le genre*, Paris, Syllepse, 2001 ; Dorlin E., *Sexe, genre et sexualités*, Paris, PUF, 2008 ; Fassin E. « L'empire du genre. L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel », *L'Homme*, 3-4, n° 187-188, 2008, pp. 375-392 ; Fausto-Sterling A. *Sexing the Body. Gender Politics and the Construction of Sexuality*, New York, Basic Books, 2000 ; Gardey D., « Les sciences et la construction des identités sexuées. Une revue critique », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 3, 2006, pp. 649-673 ; Löwy I., Rouch H., « Genèse et développement du genre : les sciences et les origines de la distinction entre sexe et genre », *Cahiers du genre*, 34, 2003, pp. 5-16 ; Parini L., *Le système de genre. Introduction aux concepts et théories*, Zürich, Seismo, 2006 ; Thébaud F., « Sexe et genre », in Maruani M. (dir.), *Femmes, genre et société. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005 ; Varikas E., *Penser le sexe et le genre*, Paris, PUF, 2006.

4. De nombreux travaux d'anthropologie ont montré la variabilité des perceptions culturelles des corps et des attributs physiques : Rubin G. « The Traffic in Women. Notes on the Political Economy of Sex » in Reiter R. (ed.), *Toward an Anthropology of Women*, New York, Monthly Review Press, 1975 ; MacCormack C., Strathern M. (eds), *Nature, Culture and Gender*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980 ; Ortner S., Whitehead H. (eds), *Sexual Meanings. The Cultural Construction of Gender and Sexuality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981 ; Moore H., *Feminism and Anthropology*, Cambridge, Polity Press, 1988 ; Héritier F., *Masculin, Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996 ; Tabet P., *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris-Montréal, L'Harmattan, 1998.

5. Stoller R., *Sex and Gender. On the Development of Masculinity and Femininity*, New York, Science House, 1968.

6. Money J., Ehrhardt A., *Man and Woman, Boy and Girl*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1972.

Encadré 4

Margaret Mead et la rupture du lien entre sexe et « tempérament »

« Ni les Arapesh ni les Mundugumor n'ont éprouvé le besoin d'instituer une différence entre les sexes. L'idéal arapesh est celui d'un homme doux et sensible, marié à une femme également douce et sensible. Pour les Mundugumor, c'est celui d'un homme violent et agressif, marié à une femme tout aussi violente et agressive. Les Chambuli, en revanche, nous ont donné une image renversée de ce qui se passe dans notre société. La femme y est le partenaire dominant ; elle a la tête froide, et c'est elle qui mène la barque ; l'homme est, des deux, le moins capable et le plus émotif. D'une telle confrontation se dégagent des conclusions très précises. Si certaines attitudes, que nous considérons comme traditionnellement associées au tempérament féminin — telles que la passivité, la sensibilité, l'amour des enfants — peuvent si aisément être typiques des hommes d'une tribu, et dans une autre, au contraire, être rejetées par la majorité des hommes comme des femmes, nous n'avons plus aucune raison de croire qu'elles soient irrévocablement déterminées par le sexe de l'individu. Et cette conclusion s'impose avec d'autant plus de force que les Chambuli ont inversé les rôles, tout en conservant officiellement des institutions patrilinéaires.

Il nous est maintenant permis d'affirmer que les traits de caractère que nous qualifions de masculins ou de féminins sont pour un grand nombre d'entre eux, sinon en totalité, déterminés par le sexe d'une façon aussi superficielle que le sont les vêtements, les manières ou la coiffure qu'une époque assigne à l'un ou l'autre sexe. Quand nous opposons le comportement typique de l'homme ou de la femme arapesh à celui, non moins typique de l'homme ou de la femme mundugumor, l'un et l'autre apparaissent de toute évidence être le résultat d'un conditionnement social ».

Mead M., *Mœurs et sexualité en Océanie*, Paris, Plon, 1963, pp. 311-312.

Chez ces psychanalystes et ces sexologues, une telle distinction entre sexe et genre se voulait principalement descriptive. Mais cette « invention “psy” du genre » – selon la formule d'Éric Fassin, « rencontrera l'entreprise féministe de dénaturalisation du sexe »⁷. Avec la sociologue britannique Ann Oakley, la distinction sexe/genre prend une charge résolument critique et s'inscrit cette fois explicitement dans le mouvement de libération des femmes. Dans *Sex, Gender and Society*, publié en 1972⁸, Oakley affirme et précise la partition sexe/genre. Le « sexe » renvoie à la distinction biologique entre mâles et femelles, tandis que le « genre » renvoie à la distinction culturelle entre les rôles sociaux, les attributs psychologiques et les identités des hommes et des femmes. Le premier est un donné invariant, le second est contingent et peut être modifié par l'action politique. Ainsi, le féminisme se construit à partir d'un concept de genre qui permet d'adosser la dénaturalisation des rapports sociaux à des revendications politiques. Le genre, comme instrument de connaissance, permet de dévoiler la production et la reproduction des différences entre les sexes dans des lieux aussi variés que l'école, le travail ou la famille. Dans son ouvrage

7. Fassin E., « L'empire du genre... », *op. cit.*, p. 376.

8. Oakley A., *Sex, Gender and Society*, London, Temple Smith, 1972.

Encadré 5

Genre ou rapports sociaux de sexe ?

Le terme de genre ne s'est pas imposé facilement dans les sciences sociales françaises et son usage, notamment par rapport à celui de « rapports sociaux de sexe », fait encore débat. L'expression rapports sociaux de sexe est étroitement liée à la sociologie du travail et à l'analyse de la division sexuée que connaît celui-ci. Il permet de dépasser l'approche marxiste traditionnelle de la « condition féminine » au profit d'une analyse évoquant moins les propriétés biologiques des femmes que la base matérielle de leur oppression dans le travail et les rapports de pouvoir exercés par les hommes sur les femmes. Si le terme de genre était déjà mobilisé dans les sciences sociales françaises du début des années 1980, il s'y trouve reconceptualisé lors de la traduction de l'article de Joan Scott « Genre : une catégorie utile d'analyse historique »⁹, qui mobilise la théorie post-structuraliste et l'analyse de discours, débordant ainsi la seule sphère du travail. La félicité du terme genre est ensuite portée par la fécondité théorique du mouvement queer aux États-Unis dans les années 1990 et le développement de la théorie et de l'histoire de la sexualité.

Mais le terme de genre s'est trouvé pris dans une double critique. D'abord, en s'ancrant dans la théorie du langage et du symbolique, il semble négliger les analyses de l'oppression matérielle centrées sur le travail et la classe sociale, substituant le culturel au social. Ce reproche épistémologique se poursuit également sur le terrain politique, le concept de genre étant dénoncé comme trop peu critique et négligeant l'analyse de l'oppression. Si le débat terminologique et méthodologique demeure aujourd'hui, il a néanmoins perdu en intensité au regard, d'une part, de l'adoption croissante du terme de genre, notamment dans des programmes européens et internationaux de politiques publiques, et au regard, d'autre part, des reformulations scientifiques et militantes qui, en l'abordant comme un rapport de pouvoir, en ont largement étoffé la dimension critique¹⁰. Dans l'acception utilisée dans ce manuel, le terme de genre pourra ainsi être considéré comme désignant le système des rapports sociaux de sexe.

célèbre sur la socialisation des petites filles, la sociologue italienne Elena Gianni Belotti met en évidence la façon dont les stéréotypes de sexe assignés aux filles dans le cadre scolaire marquent leur infériorité sociale et symbolique par rapport aux garçons¹¹ (cf. chapitre 3). Certes, toutes les féministes ne formulent pas la même critique, selon qu'elles contestent seulement la hiérarchie symbolique entre les rôles de sexes, ou qu'elles insistent aussi sur la construction contingente de ces rôles au sein d'un rapport social inégalitaire¹². Il n'en reste

9. Scott J. W., « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Cahiers du Grif*, 37/38, 1988, (1986), pp. 125-153.

10. Les références sur les rapports sociaux de sexe et/ou la critique du terme genre sont innombrables. Pour une synthèse récente : Zancarini-Fournel M., « Condition féminine, rapports sociaux de sexe, genre... », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 32, pp. 119-129. Voir également : Daune-Richard A.-M., Devreux A.-M., « Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique », *Recherches féministes*, 5, 2, 1992, pp. 7-30 ; Kergoat D., « Division du travail et rapports sociaux de sexe » in Hirata H., Laborie F., Le Doaré H., Senotier D. (dir.), *Dictionnaire historique du féminisme*, Paris, PUF, 2000, pp. 35-44 ; Thébaud F., *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS éditions, 2007, (1998).

11. Belotti E. G., *Du côté des petites filles*, Paris, Des Femmes, 1974, (1973).

12. Les féministes matérialistes dénonceront ainsi le « féminisme de la différence » de certaines auteures proches de la théorie psychanalytique, comme Hélène Cixous, Julia

pas moins que le concept de genre apparaît alors comme un puissant instrument de dénaturalisation du social, rendant l'action possible au niveau individuel comme au niveau collectif.

On peut ainsi identifier une première acception du concept de genre, concomitante des luttes féministes des années 1960 et 1970 : le genre n'est pas déterminé par le sexe car il appartient à la sphère du social, c'est-à-dire du « construit » et donc du variable. Si l'on cherche à trouver un synonyme de cette acception du « genre », c'est bien le terme de « sexe social » qui s'impose – une part construite du sexe qui semble justifier l'usage d'un terme nouveau pour la désigner. Cette définition permet également de rendre compte de l'usage classique du terme de genre au pluriel. S'il existe deux sexes « naturels », il existe *au moins* autant de « genres » qui s'y articulent de manière relativement indépendante.

1.2 Vers une nouvelle conception des rapports entre sexe et genre

Cette première étape dans la construction du concept de genre est commune à la plupart des féministes car elle correspond à un cheminement liant l'analyse à la critique politique. Ainsi que l'écrit **Christine Delphy** : « Dans les années quatre-vingt et maintenant encore, le sexe est conceptualisé comme une division naturelle de l'humanité – la division mâles/femelles –, division dans laquelle la société met son grain de sel. C'était aussi ma vision, c'est de là que comme tout le monde je suis partie. C'était déjà une avancée considérable que de penser qu'il y avait, dans les différences de sexe, quelque chose qui n'était pas attribuable à la nature »¹³. Le genre comme « sexe social » a ainsi été un point de départ de la critique féministe. Mais ce point de départ a ensuite fait l'objet d'une révision : la première critique s'est trouvée prise dans une seconde. Comme le reformule Delphy, la question devient ainsi de savoir si « quand on met en correspondance le *genre* et le *sexe*, [...] on compare du social à du naturel ; ou est-ce qu'on compare du social avec *encore* du social [...] ? »¹⁴.

La philosophe **Judith Butler** est une des théoriciennes du genre à avoir souligné le problème de la dichotomie nature-culture telle qu'on la trouve dans la

Christine Delphy

Sociologue française, elle est l'une des grandes figures du féminisme matérialiste (cf. encadré n° 6).

Au début des années 1970, elle est une actrice centrale du Mouvement de libération des femmes et participe à la création des revues *Questions féministes* et *Nouvelles questions féministes*. Dans sa collection d'essais publiée sous le titre *L'ennemi principal*, elle propose plusieurs analyses critiques du patriarcat et revendique un féminisme constructiviste frontalement opposé aux conceptions essentialistes du genre.

Kristeva et Luce Irigaray. Pour cette critique, voir Moses C., « La construction du "French Feminism" dans le discours universitaire américain, *Nouvelles questions féministes*, vol. 17, n° 1, 1996 et Delphy C., « L'invention du "French Feminism" : une démarche essentielle » in *L'ennemi principal 2. Penser le genre*, op. cit.

13. Delphy C., *L'ennemi principal 2. Penser le genre*, op. cit., p. 25. On pourrait faire remonter cette première étape au travail pionnier de Simone de Beauvoir dans *Le deuxième sexe*.

14. *Ibid.*, p. 253.

distinction entre sexe et genre. Dans *Gender Trouble*¹⁵, Butler reformule l'articulation sexe/genre en montrant comment l'opération par laquelle le « genre »

Judith Butler

Philosophe américaine, professeure de rhétorique et de littérature comparée à l'Université de Californie à Berkeley, elle est l'une des sources les plus importantes de la « théorie queer ». Dans son ouvrage *Gender Trouble* (1990), elle analyse la construction culturelle des identités sexuelles et critique l'essentialisme de certains féminismes. Sa contribution théorique influence également les mouvements gays et lesbiens qu'elle invite à la subversion de leurs propres identités

est distingué de l'idée de nature contribue en retour à renforcer la division mâle/femelle comme réalité naturelle. En effet, poser que le genre est la « part sociale » du sexe risque d'alimenter l'illusion qu'une fois le genre isolé du sexe, il laisse à voir un sexe biologique « vrai », « purement » naturel et donc pré- ou non-social. Pour Butler, la première critique sur laquelle le concept de genre s'est construit reste ainsi empêtrée dans l'idéologie biologique : postuler la construction sociale d'un phénomène implique, comme prémisse cachée, qu'il existe une nature stable et antérieure à construire socialement. Comme l'écrit Philippe Descola, « pour construire la nature en culture, il faut une nature pré-culturelle susceptible de se plier à cette construction, il faut un donné brut envisageable indépendamment des significations ou des lois qui le convertissent en une réalité sociale, il faut une précondition vouée à resurgir avec obstination chaque fois que l'on croyait, en inversant les valeurs du schème dualiste, la réduire à une représentation conventionnelle. Car si la nature était devenue intégralement culturelle, elle n'aurait plus de raison d'exister, ni la culture au moyen de laquelle ce processus est censé s'accomplir, la disparition de l'objet à médiatiser supposant l'inutilité d'un agent médiateur. Qu'elle soit naturante ou naturée, la nature réaffirme ainsi *a contrario* sa dominance, et la culture sa subordination »¹⁶. Les premières conceptualisations du genre, opposant le sexe (biologique) au genre (social) échouent donc à s'affranchir de la nature, qu'elles contribuent à produire et à stabiliser¹⁷.

La fabrique du sexe

Publié par l'historien américain Thomas Laqueur en 1990, cet ouvrage oppose un modèle du sexe unique, dominant jusqu'au début du XVIII^e siècle, à un modèle de la différence incommensurable des sexes à partir de la fin du XVIII^e siècle. Bien que l'ouvrage de Laqueur soit en définitive peu clair sur les termes de « sexe » (dans son ouvrage, le sexe désigne les parties génitales) et de « genre » (synonyme de sexe social), il a eu une influence considérable sur les études consacrées au genre. En montrant le caractère tardif de l'invention de la différence des sexes, Laqueur a fourni un fondement historique à l'idée d'une construction culturelle du sexe.

D'autres travaux viennent en renfort de cette remise en cause, et en particulier l'ouvrage de Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe*, lui aussi publié en 1990¹⁸. L'historien américain y analyse le passage d'un modèle antique et médiéval dans lequel les organes génitaux masculins et féminins sont considérés comme les deux pôles opposés d'un continuum à une seule dimension, à un modèle de

15. Butler J., *Gender Trouble. Feminism and the Politics of Subversion*, New York, Routledge, 1990. Traduction *Trouble dans le genre*, traduit par Cynthia Kraus, Paris, La Découverte, 2006.

16. Descola P., *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005, p. 279.

17. Butler J., *Bodies That Matter. On the Discursive Limits of Sex*, New York, Routledge, 1993.

18. Laqueur T., *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992, (1990).

la différence des sexes qui ne s'invente qu'au XVIII^e siècle et dans lequel les organes génitaux des deux sexes sont perçus comme ayant chacun une nature distincte et incommensurable : « Ainsi, l'ancien modèle dans lequel hommes et femmes étaient rangés selon leur degré de perfection métaphysique, leur chaleur vitale, le long d'un axe dont le télos était mâle, céda la place, à la fin du XVIII^e siècle, à un nouveau modèle de dimorphisme radical, de divergence biologique. Une anatomie et une physiologie de l'incommensurabilité remplacèrent une métaphysique de la hiérarchie dans la représentation de la femme par rapport à l'homme »¹⁹. L'analyse de Laqueur a eu une influence importante sur la pensée du genre au tournant des années 1990. En montrant que la manière dont nous percevons les organes génitaux ne s'est élaborée que dans la modernité tardive, il ébranle un présupposé majeur, celui d'une base naturelle et biologique des sexes sur laquelle le genre ne pourrait que venir se surajouter : « [...] dans les textes antérieurs aux Lumières, et dans certains plus tardifs, il faut à mon sens comprendre le *sexe* comme l'épiphénomène tandis que le *genre*, ce que nous prendrions pour une catégorie culturelle, était premier ou "réel". Le genre – homme et femme – importait énormément et faisait partie de l'ordre des choses ; le sexe était une convention, même si la terminologie moderne rend absurde pareil réaménagement »²⁰.

Avec l'ensemble de ces travaux s'observe un changement notable dans la manière de concevoir la dyade *sexe/genre*. Non seulement le genre – sexe social – n'est pas déterminé par le sexe, mais le sexe lui-même n'est plus appréhendé comme une réalité naturelle (cf. **encadré n° 7**). Cette démarche considérant le sexe comme déjà social, invite, comme le souligne Christine Delphy, à déplacer le regard « des parties divisées vers le principe de partition lui-même »²¹. Chez Delphy, en effet, le genre ne désigne plus simplement les « rôles de sexes » individuels mais le système qui produit ces sexes comme deux réalités sociales distinctes. Le nouveau paradigme du rapport *sexe/genre* transforme donc la notion de genre qui ne saurait plus désormais être identifiée à celle d'un « sexe social ».

1.3 Le genre comme rapport social et diviseur

En remontant au principe de la partition, les féministes matérialistes (cf. **encadré n° 6**) répondent d'une certaine manière à l'interrogation initiale de ce chapitre sur la nécessité d'utiliser ou non un nouveau terme : la notion de genre ne désigne plus pour elles un simple « idéal du moi » individuel s'imposant différemment aux hommes et aux femmes, mais le principe même d'organisation de ces normes différentes et de ces droits inégaux. Le genre ne construit pas le sexe, il construit *les sexes*. Dans cette démarche, parler « des genres » au pluriel pose donc problème en instaurant une confusion entre deux usages du terme genre, l'un renvoyant à un simple fait social qui pourrait s'extraire du

19. *Ibid.*, p. 19.

20. *Ibid.*, p. 21.

21. Delphy C., *L'ennemi principal 2. Penser le genre*, op. cit., p. 247.

Patriarcat

Système de subordination des femmes qui consacre la domination du père sur les membres de la famille. Les féministes insistent en particulier sur les aspects politiques – et non naturels – de cette oppression. On doit au féminisme matérialiste une analyse détaillée du fonctionnement économique de ce système par lequel le père de famille exploite le travail – non rémunéré – de son épouse²².

Sexage

Néologisme popularisé par l'anthropologue Colette Guillaumin à partir de travaux menés dans les années 1970 (Cf. son ouvrage *Sexe, race et pratique du pouvoir*). Le sexage désigne non seulement l'exploitation économique des femmes par les hommes, mais également leur appropriation et leur usage par ceux-ci. Le terme est ainsi rapproché de la notion d'esclavage qui renvoie également à une appropriation physique totale, c'est-à-dire non limitée et non rémunérée. Le sexage est ainsi à l'économie domestique moderne ce que le servage était à l'économie foncière du Moyen-Âge.

sexe, l'autre à un rapport social dichotomisant. L'usage du terme genre au singulier permet ainsi de souligner la démarche selon laquelle le genre est un « diviseur », au sens d'un système de relations sociales produisant deux sexes posés comme antagonistes : les hommes et les femmes. Les parties divisées ne forment plus l'explication mais ce qui est à expliquer²³.

Or, pour rendre compte précisément des parties, il faut pouvoir analyser le système dans lequel elles s'ordonnent. Il ne suffit donc pas de déplacer le regard sur le principe de partition ; il faut aussi analyser comment le genre divise l'humanité en deux groupes distincts, et le fait en outre de façon hiérarchique. « Le “genre” est le système de division hiérarchique de l'humanité en deux moitiés inégales »²⁴, explique Delphy. C'est à ce titre que pour les féministes matérialistes, le genre peut être pensé comme synonyme des termes de « **patriarcat** » ou « d'oppression des femmes »²⁵. Il renvoie à un rapport social marqué par le pouvoir et la domination, et dont il faut repérer les bénéficiaires et les opprimés dans le même mouvement analytique. Dans le contexte des premières analyses proposées par le féminisme matérialiste dans les années 1970, le terme de patriarcat a ainsi permis de rendre compte de manière spécifique des dimensions économiques de la domination des hommes sur les femmes (cf. **encadré n° 6**). Pour Colette Guillaumin, autre auteure fondatrice du féminisme matérialiste, cette relation n'implique pas seulement une exploitation, mais également un rapport d'appropriation qu'elle appelle « **sexage** », au centre de laquelle se trouve l'institution du mariage²⁶.

Dans ce contexte, l'« idée de nature » ne constitue pas simplement une erreur : elle est une pièce maîtresse de l'oppression des femmes. « L'effet idéologique n'est nullement une catégorie empirique autonome », explique

22. Cf. entre autres C. Delphy, « Travail ménager ou travail domestique ? » in *L'ennemi principal 1. Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, (1978), (1998), 2002, pp. 57-73.

23. Pour certaines auteures, comme Lorena Parini, employer le terme de « genres » au pluriel est même une erreur : « Nous pensons que cette utilisation n'est pas correcte car le genre n'est pas l'équivalent des genres (féminin/masculin). Adopter cette terminologie reviendrait à focaliser l'attention sur les deux éléments de manière distincte. Au contraire, c'est la relation entre ces deux éléments qui nous intéresse ». Parini L., *Le système de genre...*, op. cit., p. 31.

24. *Ibid.*, p. 52.

25. *Ibid.*, pp. 52-53, note 14.

26. Guillaumin C., *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*, Paris, Côté-femmes, 1992.

Guillaumin, « il est la forme mentale que prennent certains rapports sociaux déterminés ; le fait et l'effet idéologique sont les deux faces d'un même phénomène »²⁷. Cet effet prend deux formes : d'une part l'illusion selon laquelle la domination des hommes sur les femmes serait due à la nature ; d'autre part la perception des femmes comme étant « plus naturelles » que les hommes²⁸. C'est cette dernière qu'analyse plus particulièrement Colette Guillaumin. Selon elle, c'est parce que les femmes sont appropriées, et donc constituées en choses, qu'elles peuvent être dans le même temps perçues comme des choses naturelles : « Le fait d'être traitée matériellement comme une chose fait que vous êtes aussi dans le domaine mental considérée comme une chose »²⁹. Toutefois, l'idée de nature a connu des mutations. Ainsi, d'Aristote jusqu'au XVIII^e siècle, elle signifiait que chaque sexe était à sa place au sein d'un cosmos harmonieux ainsi doté de finalité. Ensuite, le développement des sciences naturelles, puis de la génétique, a eu deux effets. D'une part, il a précisé l'idée de nature dans le sens d'un déterminisme causal, abandonnant en apparence le finalisme aristotélicien – en apparence seulement car la réception sociale de la biologie ne se gêne pas aujourd'hui pour assigner des intentions à la nature. D'autre part, de « cosmique », ce déterminisme s'est fait interne : « l'idée de nature ne se réduit plus à une simple finalité sur la *place* des objets mais elle prétend en outre que chacun d'entre eux comme l'ensemble du groupe est *organisé* pour faire ce qu'il fait, pour être là où il est. C'est encore sa "nature", mais elle est devenue idéologiquement plus contraignante encore »³⁰.

Tous les auteurs n'emploient pas le mot « genre » de façon équivalente et certains textes passent indifféremment – non sans contradictions – d'un usage au singulier à un usage au pluriel. Ce deuxième âge des théories du genre peut néanmoins être schématisé de la façon suivante : 1 – le genre n'exprime pas la part sociale de la division mais il *est* cette division, 2 – le genre précède et détermine donc les sexes, qui en font partie, 3 – le genre n'est pas simplement un système de différenciation mais aussi un système de domination.

27. *Ibid.*, p. 17.

28. L'analyse de Colette Guillaumin rejoint ici le questionnement initié par l'anthropologie féministe anglo-saxonne des années 1970, si bien saisi par l'intitulé d'un article de Sherry Ortner : « Is Female to Male as Nature Is to Culture ? » in Rosaldo M. Z., Lamphere L. (eds), *Women, Culture and Society*, Stanford, Stanford University Press, 1974, pp. 68-87.

29. Guillaumin C., *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*, op. cit., p. 49.

30. *Ibid.*, p. 49.

Encadré 6

Le féminisme matérialiste et la critique du patriarcat

Le féminisme matérialiste est un courant théorique du féminisme qui s'est développé dans les années 1970, notamment dans les colonnes de la revue *Questions féministes* (1977-1980), et dont les principales représentantes sont Christine Delphy, Colette Guillaumin, Nicole-Claude Mathieu, Paola Tabet et Monique Wittig.

L'analyse matérialiste est héritière de la méthode marxiste : la société est analysée en termes de classes antagonistes historiquement constituées, qui ne préexistent donc pas à leur rapport d'opposition. Ce sont les rapports réels entre les groupes — en particulier les rapports de production — qui expliquent la constitution de ceux-ci et de leurs caractéristiques : il n'existe pas de dominations naturelles, il n'existe que des dominations matériellement motivées qui expliquent la constitution de groupes dominants et dominés³¹. Un des objets privilégiés de l'analyse des féministes matérialistes a été le **patriarcat**, défini comme un système de subordination des femmes ayant une base économique. Cette perspective critique se distingue toutefois du marxisme orthodoxe en ce qu'elle élargit la définition de l'économie, du travail et des rapports de production, y incluant les rapports qui se nouent dans le cadre du couple et de la famille. Selon Christine Delphy, la clé de voûte du patriarcat est l'appropriation du travail domestique des femmes par les hommes, un système qui constitue les deux sexes en « classes » antagonistes. L'oppression et l'exploitation des femmes a bien un fondement économique, mais celui-ci ne dérive pas du système capitaliste. Colette Guillaumin nomme « sexage » l'appropriation « totale » du corps des femmes par les hommes — et non de leur seule force de travail —, en référence à l'esclavage et au servage qui prévalaient dans les systèmes de production antérieurs au capitalisme. Sur le plan des luttes politiques, depuis les années 1970, ce courant a suscité l'ire des mouvements marxistes en considérant que la lutte contre le patriarcat n'est pas subordonnée à la lutte contre le capitalisme.

2. LA QUESTION DU BIOLOGIQUE : TRACER LA FRONTIÈRE ENTRE LES SEXES

Pour Christine Delphy, les hommes et les femmes ne sont pas définis en tant que tels, comme des groupes préconstitués, mais sont au contraire institués par leur rapport d'opposition. Nul n'est besoin cependant de nier l'existence de l'anatomique ou du biologique : simplement, à partir de réalités anatomiques en elles-mêmes insignifiantes ou ambiguës, le « sexe » est le marqueur de la division sociale qui fait exister les hommes et les femmes comme groupes

31. Par exemple sur ce point, Delphy C., *L'ennemi principal 2. Penser le genre*, op. cit., (« Le patriarcat : une oppression spécifique ») ; Guillaumin C., *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*, op. cit., (« Pratique du pouvoir et idée de Nature ») ; Mathieu N.-C., « Homme-culture et femme-nature ? », *L'Homme*, 13, 3, 1973 ; Tabet P., *La construction sociale de l'inégalité des sexes...*, op. cit. ; Wittig M., *La pensée straight*, Paris, Amsterdam, 2007, (1992).

antagonistes³² : « [...] le genre à son tour crée le sexe anatomique dans le sens que cette partition hiérarchique de l'humanité en deux transforme en distinction pertinente pour la pratique sociale une différence anatomique en elle-même dépourvue d'implications sociales ; [...] la pratique sociale et elle seule transforme en catégorie de pensée un fait physique en lui-même dépourvu de sens comme tous les faits physiques »³³.

Mais si le genre précède le sexe et constitue ce dernier en réalité sociale pertinente, que peut-on dire de sa constitution proprement *matérielle* ?³⁴ L'idée que le sexe lui-même est une construction sociale n'entre-t-elle pas en contradiction avec la matérialité biologique que nous lui connaissons ? Que penser de ce que nous voyons tous les jours, des différences anatomiques qui nous « sautent aux yeux » et qu'on peine à réduire à une expression sociale ? Cette résistance mérite d'être affrontée au travers de l'examen de ce qu'est la biologie et de la place qu'elle occupe dans les formulations de la paire sexe/genre.

2.1 Qu'est-ce qu'un sexe ?

De quoi parlons-nous lorsque nous évoquons la notion de « sexe » ? Il semble que l'on glisse fréquemment d'une notion anatomo-physique (les organes génitaux mâles ou femelles) à une synecdoque nous autorisant, dans le discours, à identifier des groupes de personnes à leurs attributs génitaux : « les deux sexes », ce sont bien les hommes et les femmes, caractérisés par la possession d'un « sexe » mâle ou femelle. La polysémie du terme sexe permet de considérer la partie pour le tout, le sexe anatomique comme signe extérieur, résumé et principe d'identification des hommes et des femmes dans un régime de vérité biologique : « Par signe symbolique constant on entendra une marque arbitraire renouvelée qui assigne sa place à chacun des individus comme membre de la classe », explique Colette Guillaumin. « Ce signe peut être une forme somatique quelconque... La détermination de notre appartenance de classe se fait sur le critère conventionnel de la forme de l'organe reproducteur. Et ainsi *désignées par le sexe femelle* [ici, au sens de parties génitales], comme l'étaient les moutons de Jacob par leur pelage, nous *devenons femmes* »³⁵. C'est en prenant au sérieux cette polysémie que se pose la question de la matérialité du sexe et de sa construction. Que vise-t-on et que cherche-t-on à faire lorsqu'on tente de déterminer le sexe d'une personne ?

Historiquement, identifier le sexe de quelqu'un n'est pas aussi simple qu'il y paraît. D'un point de vue anatomique, il arrive que les parties génitales d'un individu s'avèrent indéterminées. Nombreux sont les auteurs à

32. Eleni Varikas évoque fréquemment le terme d'« antagonisme de sexe », cf. Varikas E., *Penser le sexe et le genre*, *op. cit.*

33. Delphy C., *Ennemi principal 2. Penser le genre*, *op. cit.*, p. 231. Passage en italique dans le texte.

34. Cf. la problématique de l'ouvrage : Rouch H., Dorlin E., Fougeyrollas-Schwebel (dir.), *Le corps. Entre sexe et genre*, Paris, L'Harmattan/Cahiers du Cedref, 2005.

35. Guillaumin C., *op. cit.*, note 6, p. 59.

également souligner la pluralité irréductible des critères de détermination du « vrai sexe » d'une personne³⁶ : l'anatomie (pénis/vagin), les gonades (testicules/ovaires), les hormones (testostérone/oestrogène)³⁷, l'ADN (chromosomes XY/XX), et aujourd'hui l'organisation du cerveau humain³⁸. En affinant l'enquête, l'évidence se dérobe : chacun de ces marqueurs scientifiques ne permet pas de donner une définition sûre du sexe. La combinaison de ces critères utilisés pour expertiser le sexe varie dans l'histoire et selon les sociétés. Ainsi, le Comité international olympique (CIO) exigeait-il des compétitrices qu'elles produisent un « certificat de féminité » permettant de s'assurer qu'elles étaient bien des femmes. Jusqu'en 1968, les athlètes devaient souvent défiler nues devant un comité, et la présence de poitrine et d'un vagin suffisait en général à les certifier « femmes ». Plus tard, confronté à des cas ambigus, le CIO rechercha une preuve « plus scientifique », en l'occurrence génétique, sans jamais réussir à éviter la survenue de cas difficiles³⁹. De manière toute aussi étonnante, lors d'une procédure chirurgicale concernant un enfant au « sexe » indéterminé, les critères pris en compte par le médecin peuvent s'affranchir de la génétique et déplacer le regard vers d'autres marqueurs plus directement orientés vers la conformation à des rôles de genre tels que la capacité de porter des enfants ou la taille des organes génitaux (cf. encadrés n° 7 et 8). Les analyses de l'intersexuation ont ainsi montré comment tous les jours, au travers de procédés chirurgicaux, des sexes indéterminés sont promulgués ou reconstruits en fonction de critères directement liés à la nécessité sociale de distinguer les hommes des femmes. On prend ainsi en considération la capacité à uriner debout ou assis, les normes de la sociabilité masculine (taille du pénis), la capacité de pénétrer ou d'être pénétré.e, etc⁴⁰.

36. Foucault M., *Dits et écrits*, t. IV, Paris, Gallimard, 1994, (« Le vrai sexe »).

37. Cf. Oudshoorn N., « Hormones, techniques et corps : l'archéologie des hormones sexuelles », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 53-4/5, 1998, pp. 755-793.

38. Voir sur ce point les analyses congruentes de Fausto-Sterling A., *Sexing the Body*, *op. cit.* ; Löwy I., « Intersexe et transsexualité : les technologies de la médecine et la séparation du sexe biologique et du sexe social », *Cahiers du genre*, 34, 2003 ; Dorlin E., « Sexe, genre et intersexualité : la crise comme régime théorique », *Raisons politiques*, 18, 2005 et *Sexe, genre et sexualités*, *op. cit.* Sur les travaux consacrés à la sexuation du cerveau, cf. Vidal C., *Hommes, femmes. Avons-nous le même cerveau ?*, Paris, Le Pommier, 2007 ; Vidal C., Benoit-Browaëys D., *Cerveau, sexe et pouvoir*, Paris, Belin, 2005 et Jordan-Young R. M., *Brain Storm. The Flaws in the Science of Sex Differences*, Cambridge, Harvard University Press, 2010.

39. Voir Fausto-Sterling A., *Sexing the Body*, *op. cit.*, qui rapporte le cas de Maria Patino, coureuse olympique disqualifiée pour avoir échoué à un test ADN, et ayant vécu toute sa vie comme femme. Plus récemment, l'athlète sud-africaine Caster Semenya a été soumise à des tests de féminité lors des Championnats d'athlétisme de Berlin en août 2009, avant de remporter la médaille d'or du 800 mètres féminin.

40. Anne Fausto-Sterling, Ilana Löwy ou Elsa Dorlin soulignent également que ces critères d'assignation sont eux-mêmes fréquemment marqués par le sexisme.

Encadré 7

Hermaphrodisme, Intersexuation et Variations du développement sexuel – une longue histoire de « dépathologisation »

L'hermaphrodisme désigne la condition d'êtres disposant à la fois de caractéristiques mâles et femelles. C'est par ce même terme qu'historiquement, les situations d'intersexuation ont été désignées (le Talmud régule et reconnaît ainsi les hermaphrodites au titre d'un « troisième sexe »). Au XIX^e siècle, les biologistes considèrent que le « vrai » sexe d'une personne est déterminé par ses gonades. Pour Isidore Geoffroy St Hilaire, fondateur de la tératologie moderne, il existe des hermaphrodites masculins, féminins, neutres, mixtes ou bisexuels. Le vocabulaire médical du XIX^e siècle évoluera vers une triple distinction entre des hermaphrodites « vrais », possédant des tissus gonadiques à la fois mâles et femelles, et des « pseudo-hermaphrodites » masculins ou féminins selon la prévalence du sexe gonadique. Ce système de classification perdure dans le milieu médical jusqu'au début du XXI^e siècle et permet de désigner une multitude de variations du processus de sexuation du corps humain – concernant les organes génitaux, la sensibilité aux hormones, les gonades ou les chromosomes – qui trouble la classification hommes/femmes.

C'est à partir des années 1990 surtout que le terme d'intersexuation entre dans le registre médical sous la pression des associations de personnes concernées. Ces dernières considèrent l'hermaphrodisme comme un terme hérité d'un système de classification stigmatisant, et ce d'autant plus qu'il distribue les situations existantes en termes de « vrais » ou de « pseudo ». Les mouvements d'intersexués remettent ainsi en cause la taxinomie médicale classique dérivant d'une conception radicalement polarisée des deux sexes, laquelle conduit la plupart du temps à des opérations de « correction ». Les intersexués peuvent ainsi se considérer comme mâle, femelle ou intersexués, refusant dans ce dernier cas de choisir entre les deux sexes.

L'évolution du vocabulaire médical témoigne de l'influence de ces mouvements et du long travail, encore inachevé, de destigmatisation et de dépathologisation de l'intersexuation. Ainsi, depuis 2005, le terme de « désordre du développement sexuel » (*Disorder of Sex Development*) s'est-il imposé dans les milieux médicaux sous la pression de la plus influente association américaine d'intersexués (ISNA). Cette nouvelle désignation, remplaçant les termes d'hermaphrodisme et d'intersexuation, ne fait pour autant pas consensus dans le reste du milieu associatif qui critique le terme de « désordre », mécaniquement attaché à l'idée de correction médicale contre laquelle de nombreuses associations luttent. Une des expressions les moins stigmatisantes aujourd'hui, et malgré la multiplicité des opinions sur le sujet, semble être celle de « variation du développement sexuel » qu'on retrouve aussi bien en France qu'aux États-Unis (cf. encadré n° 8)⁴¹.

Ces analyses permettent de radicaliser l'inversion de la dyade sexe/genre : elles montrent comment les sexes sont construits, jusque dans leur matérialité, par les normes de genre. Mais la mise en évidence de cette logique normative ne permet pas pour autant d'élucider ce qu'on entend par « sexe » lorsqu'on cherche à le déterminer. Car de nombreux travaux scientifiques semblent

41. Sur les termes et leurs usages, cf. Dorlin E., « Hermaphrodisme » in Lecourt D. (dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, Paris, PUF, 2004, pp. 568-571 ; Fausto-Sterling A., *Sexing the Body*, op. cit. et l'enquête approfondie de Picquart J., *Ni homme ni femme. Enquête sur l'intersexuation*, Paris, La Musardine, 2009.

Encadré 8

La chirurgie d'assignation de sexe et les intersexués

L'intersexuation reste aujourd'hui considérée comme une anomalie qu'il est nécessaire de corriger. Si l'on suit le raisonnement de Thomas Laqueur, l'intersexuation (ou hermaphroditisme à l'époque), n'était guère un problème dans un régime du sexe unique où les caractéristiques génitales n'étaient que secondairement déterminantes du « sexe » des personnes. En revanche, après le XVIII^e siècle, le régime de la différence des sexes radicale fait de l'hermaphroditisme une anomalie majeure qui sera étudiée par les biologistes pour mieux comprendre le développement respectif des deux sexes. Les estimations des personnes intersexes varient et font l'objet de controverses chiffrées, renvoyant aux critères de l'intersexuation. Certains auteurs estiment aujourd'hui entre 1 % et 2 % le nombre d'enfants naissant avec des caractéristiques de sexe indéterminées qui seront « corrigées » par le corps médical en fonction de la décision des médecins quant au « vrai » sexe de cet enfant⁴². Toute la question est bien entendu de savoir quels sont les critères de ce vrai sexe. En l'occurrence, ceux-ci varient en fonction de considérations elles-mêmes marquées par une pensée sociale du genre. Pour une femelle génétique (XX), les médecins prendront surtout en considération les capacités reproductives, considérées comme déterminantes du sexe femelle. En revanche, pour des mâles génétiques, c'est le plus souvent la taille du pénis qui sera prise en compte, évaluée aux normes de la sociabilité masculine. Le Mouvement pour les droits des intersexués (IRM) a ainsi proposé, non sans humour, un « phallomètre » prédictif des opérations chirurgicales de réassignation : un organe génital à la naissance de 2.9 à 4.5 centimètres permet de « déterminer » un mâle, un organe de moins de 1.5 centimètre impose de « fabriquer » une fille, et un organe situé entre 1.5 et 2 centimètres sera renvoyé à d'autres critères de détermination, comme la capacité à uriner debout ou assis, ou la capacité à pénétrer ou être pénétré⁴³. Il semble ainsi que la « vérité » exprimée par les gonades, la génétique, les hormones ou l'anatomie se dérobe toujours lorsqu'il s'agit de déterminer un critère unique du sexe. Ce que la chirurgie d'assignation de sexe, dans les cas d'intersexuation, montre de manière exemplaire, est bien la stabilité du paradigme de la différence des sexes : celui-ci impose de « corriger » toutes les occurrences qui risqueraient d'en invalider la prémisse essentielle selon laquelle il y aurait deux sexes naturels existant dans un domaine pré-social. Des mouvements intersexes et trans militent aujourd'hui pour la dépathologisation de l'intersexuation et l'arrêt de ces procédures chirurgicales dénoncées comme des violences et des mutilations inacceptables.

démontrer aujourd'hui que ce que l'on désigne par le terme de « sexe » est en réalité un ensemble de données et, qu'il n'y a pas *un seul* élément permettant de considérer de façon isolée que l'on est soit mâle soit femelle. Le « sexe »

42. Le Réseau des intersexués francophones d'Europe (RIFE) considère que 5 % à 15 % des individus sont concernés par l'intersexuation – la variabilité des chiffres renvoyant bien entendu aux critères retenus pour définir celle-ci. Julien Picquart, croisant les données médicales françaises basées sur ce que les scientifiques admettent comme des syndromes d'intersexuation, estime ce chiffre à 0.016 % des naissances. Sur ces données et sur ce qui suit, voir entre autres : Dorlin E., « Hermaphroditisme », art. cité ; Fausto-Sterling A., *Sexing the Body*, op. cit. ; Löwy I., « Intersexe et transsexualité : les technologies de la médecine et la séparation du sexe biologique du sexe social », art. cit. et Picquart J., *Ni homme ni femme. Enquête sur l'intersexuation*, op. cit.

43. En France, le milieu médical se réfère à l'échelle de Prader comptant 5 grades. Au grade 5, le clitoris est considéré comme se rapprochant d'un pénis.

ainsi redéfini par la médecine englobe désormais des marqueurs chromosomiques et hormonaux, la présence de gonades, des organes génitaux externes et internes, mais aussi des caractéristiques physiques secondaires (poitrine, pilosité, forme des hanches...) et des capacités particulières (porter les enfants, pénétrer un orifice...). Il existe donc plusieurs données dont la matérialité biologique est certes incontestable, mais qui ne suffisent pas à déterminer le sexe en tant que tel, ou à conclure a fortiori qu'il y a bien deux sexes *opposés* : « Le sexe d'un corps est simplement trop complexe. Il n'y a pas de ou l'un/ou l'autre », écrit la biologiste Anne Fausto-Sterling⁴⁴. La raison en est simple : si ces données sont d'ordre biologique, le travail par lequel elles sont liées ensemble et unifiées est en revanche social : « On ne trouve pas ce marqueur [le sexe] à l'état pur, prêt à l'emploi... pour se servir du sexe, qui est composé, selon les biologistes, de plusieurs indicateurs, plus ou moins corrélés entre eux, et dont la plupart sont des variables continues – susceptibles de degrés – *il faut réduire ces indicateurs à un seul*, pour obtenir une classification dichotomique. [...] cette réduction est un acte social »⁴⁵.

2.2 La biologie comme dispositif social : les rapports entre genre, sexes et corps

Le sexe est donc la résultante d'un double processus par lequel un ensemble de données continues et hétérogènes sont unifiées et réduites à une seule, elle-même transformée en réalité binaire : « Au principe de la catégorisation de sexe, il y a donc la *présomption* selon laquelle des critères fondamentaux existent et seraient là, ou devraient être là, si nous les cherchions »⁴⁶. Ce travail d'institution du sexe, dans sa naturalité et son unicité, ne peut se comprendre qu'en rapport au rôle joué par la biologie, en tant que discipline scientifique, qui jouit d'un privilège épistémologique dans la construction de l'opposition sexe/genre. Dans ses travaux sur la parenté américaine, qui ont eu un impact important sur les théories féministes du genre, l'anthropologue David Schneider décrit la biologie comme une discipline culturellement située, un système indigène occidental caractéristique de notre conceptualisation de la paire nature/culture⁴⁷. La biologie est en effet une science de la « nature », du nécessaire, tandis que les sciences sociales analysent la culture, le contingent. Dans les oppositions sexe/genre, nature/culture et biologique/social, le premier

44. Fausto-Sterling A., *Sexing the Body*, *op. cit.*, p. 3.

45. Delphy C., *L'ennemi principal 2. Penser le genre*, *op. cit.*, p. 252 – nous soulignons. C. Delphy renvoie ici aux travaux de Hurtig M.-C. et Pichevin M.-F., « La variable sexe en psychologie : donné ou construction », *Cahiers de psychologie cognitive*, vol. 5, 2, 1985. Sur ce point, voir aussi Kraus C., « La bicatégorisation par "sexe" à l'épreuve de la science : le cas des recherches en biologie sur la détermination du sexe chez les humains », in Gardey D., Löwy I. (dir.), *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2000.

46. West C., Zimmerman D. H., « Faire le genre », *Nouvelles questions féministes*, vol. 28, n° 3, 2009, p. 41. Traduit de l'anglais : « Doing Gender », *Gender and Society*, 1 (2), 1987.

47. Schneider D., *American Kinship. A Cultural Account*, Chicago, University of Chicago Press, 1980.

terme semble toujours du côté du vrai et du solide, et le second du côté d'un construit mis en opposition avec le vrai⁴⁸. À cet égard, lorsque la biologie prend le sexe pour objet, elle renforce nécessairement l'opposition dans laquelle la notion de genre se trouve prise. Le sexe, domaine de la science biologique, est naturalisé *en tant qu'objet scientifique*. Les « disciplines scientifiques » construisent des objets comme « naturels » par le simple fait qu'elles les étudient. Le sexe apparaît ainsi d'autant plus difficile à questionner qu'il est saisi par une discipline chargée de simplement « découvrir » et élucider la nature, et non de la construire⁴⁹.

Pourtant, lorsqu'elle analyse le sexe, la biologie contribue aussi à le construire comme réalité homogène et pertinente à partir de données hétérogènes – homogénéité qui ne prend sens que dans le cadre d'un système de division hiérarchisé du monde social : le genre. Comprendre la biologie comme discipline, c'est comprendre le privilège par lequel elle installe et naturalise ce qu'elle saisit. C'est déplacer le regard des objets de la biologie – présumés naturels – vers l'activité scientifique qui la caractérise en tant que discipline : tracer des frontières et leur accorder de la pertinence. Le sexe n'est pas une catégorie physique isolable des actes sociaux par lesquels nous le constituons en réalité pertinente et visible de nos pratiques⁵⁰. Mais si les corps sont en permanence « sexués », c'est non seulement au sens où leurs différences sont rendues pertinentes par un certain régime de genre, mais c'est aussi au sens où ils sont rendus physiquement conformes aux caractéristiques qui défissent pour nous les « sexes ». C'est à ces deux égards au moins qu'on peut affirmer, avec plus de rigueur, que le genre construit le sexe⁵¹.

48. Fausto-Sterling A., *Sexing the Body*, *op. cit.*

49. Pour une approche constructiviste de la biologie, voir Fleck L., *Genèse et développement d'un fait scientifique*, Paris, Les Belles Lettres, 2005, (1935) et pour une mise en perspective historique de celle-ci à propos des sexes : Gardey D., « Les sciences et la construction des identités sexuées. Une revue critique », art. cit.

50. L'anthropologue Janet Carsten a ainsi montré comment la différence des sexes chez les Malais de Langkawi ne répondait à aucun fixisme, fut-il culturel, mais variait au cours d'une vie, s'intensifiant aux périodes de naissance, de circoncision, de mariage et de mort, et déclinant à d'autres périodes, en particulier après le mariage. En montrant la variabilité cyclique des différences entre les hommes et les femmes, elle démontre la façon dont la différence même des sexes est produite par les interactions sociales, rappelant ainsi à quel point, en matière d'anthropologie du genre, il est aussi essentiel de s'intéresser à la similitude qu'à la différence, le genre apparaissant comme un principe de division parmi d'autres, et variablement saillant parmi ces derniers. Voir Carsten J., *The Heat of the Hearth. The Process of Kinship in a Malay Fishing Community*, Oxford, Clarendon Press, 1997 et *After Kinship*, *op. cit.*

51. Les travaux contemporains sur le caractère sexué du cerveau humain sont à cet égard exemplaires. Ils montrent en effet que les différences d'organisation des cerveaux mâles et femelles sont minimales à un stade précoce mais ne cessent de se développer au cours d'interactions sociales qui guident et déterminent le processus de sexualisation. Les recherches sur la construction et l'organisation du cerveau humain se sont ainsi déplacées vers un modèle de « plasticité » désignant « cette propriété du cerveau de se modeler en fonction de l'expérience vécue ». Vidal C., *Hommes, femmes. Avons-nous le même cerveau ?*, *op. cit.*, p. 27. Voir également : Vidal C., Benoit-Browaëys D., *Cerveau, sexe et pouvoir*, *op. cit.*, et Jordan-Young R. M., *Brain Storm. The Flaws in the Science of Sex Differences*, *op. cit.*

La distinction sexe/genre nécessite d'être repensée à l'aune de la reformulation du concept de genre. En effet, si le genre n'est pas le sexe social mais le principe de division qui institue les sexes, alors il devient difficile d'opposer le genre au sexe comme ce fut le cas dans les premières luttes féministes. L'opposition sexe/genre reste tributaire de l'opposition nature/culture, et les « sciences de la nature » – comme la biologie –, contribuent à la pérennisation de cette dichotomie.

3. DÉFAIRE LE GENRE ? LES MOUVEMENTS POLITIQUES CRITIQUES DU GENRE

La manière dont les corps sont sexués, les comportements normés, et les inégalités justifiées à partir d'un rapport social divisant l'humanité en deux moitiés inégales a amené à la formulation de critiques et de stratégies politiques collectives et individuelles prenant pour cible le genre dans sa dimension normative. Quelles sont les positions politiques qui ont été pensées et revendiquées par les mouvements sociaux critiques du genre et de ses catégories ?

3.1 Les stratégies féministes radicales

Le féminisme radical qui se développe en France à partir des années 1970 autour notamment de Christine Delphy, Monique Wittig, Colette Guillaumin et Nicole-Claude Mathieu, se veut résolument matérialiste. S'il se distingue du marxisme par son objet et par l'« ennemi principal » qu'il définit (le capitalisme dans un cas, le patriarcat de l'autre), le féminisme matérialiste s'inspire largement des thèmes et des logiques théoriques de la pensée marxiste. Mais alors que l'analyse de l'oppression des femmes unit entre elles les théoriciennes matérialistes, la question de la stratégie à adopter pour s'en débarrasser les a parfois divisées.

3.1.1 Abolir le genre

Le genre étant, pour le féminisme matérialiste, un rapport social d'oppression et d'exploitation analogue à l'oppression de classe, les « classes de sexe » qui en résultent (les hommes et les femmes) ont vocation à disparaître avec le genre de la même manière que les classes sociales disparaîtront avec le dépassement du capitalisme. « “Homme” et “femme” sont des concepts d'opposition, des concepts politiques », explique Monique Wittig. « Et dialectiquement la copule qui les réunit est en même temps celle qui les abolit c'est la lutte de classe entre hommes et femmes qui abolira les hommes et les femmes »⁵². À l'instar de celle du prolétariat, la lutte féministe a donc une portée universaliste : la lutte des femmes pour leur libération contribuera à dépasser le genre et donc à faire disparaître la division de l'humanité en deux groupes de sexe. Puisque la

52. Wittig M., « La pensée straight », *Questions Féministes*, n° 7, 1980, p. 50.

différence hommes-femmes (aussi bien dans l'organisation sociale que dans la culture et dans la perception des corps) n'existe que comme produit et instrument de l'inégalité, l'égalité hommes-femmes conduira au dépérissement de la différence de genre.

Le féminisme matérialiste ne prétend évidemment pas que l'abolition du genre ferait disparaître les différences individuelles. D'abord, le genre n'étant qu'un rapport social parmi d'autres, la fin de la domination masculine n'effacerait pas pour autant les autres axes d'inégalité et de différenciation sociale. Surtout, en supprimant l'organisation obligatoire des humains en deux classes de sexes, la fin du genre signifierait potentiellement l'épanouissement des différences individuelles, le fleurissement d'une infinité de spécificités irréductibles à l'homogénéité collectiviste et dichotomique du genre. Cet idéal dé-genré est d'abord conçu comme horizon régulateur et vaccin intellectuel plutôt que comme projet de court terme : les féministes matérialistes ne pensent pas qu'il suffise de décréter l'abolition du genre pour la faire advenir. Si certaines, comme Monique Wittig, insistent davantage sur le rôle du langage et des structures symboliques dans la reproduction du genre, et donc dans sa subversion, la plupart s'accordent sur l'idée que l'égalité sociale, matérielle, économique et politique prime sur l'égalité symbolique et culturelle, et que la première engendrerait nécessairement la seconde. Le féminisme matérialiste français se distingue ainsi en partie des féminismes poststructuralistes et queer dont il est pourtant proche, et qui insistent eux davantage sur la construction discursive du genre plutôt que sur les inégalités sociales qui en forment le sous-bassement⁵³. À cet égard, la personne de Monique Wittig, qui s'exile aux États-Unis au début des années 1980 et devient une référence du féminisme poststructuraliste, occupe une position charnière.

3.1.2 S'extraire du genre ? Le lesbianisme radical

En 1980, la publication par Wittig de ses articles « La pensée straight » et « On ne naît pas femme » donne en effet lieu à la scission de la revue *Questions Féministes*, fondée quelques années plus tôt pour diffuser les analyses du féminisme matérialiste. L'argumentaire de Wittig et des lesbiennes radicales dont elle exprime la position s'appuie sur le fonds commun du courant matérialiste pour en tirer une conclusion exigeante : si les sexes sont bien des classes, alors les rapports sexuels et matrimoniaux entre hommes et femmes relèvent de la collaboration de classe. Le terme employé alors par certaines militantes (« collaboration ») reprend et étend une expression courante du mouvement ouvrier de l'époque, mais il joue aussi explicitement sur la référence à la période de l'Occupation nazie. Ainsi, durant la rencontre lesbienne des 21 et 22 juin 1980 à Paris, des affiches sont collées sur les murs qui déclarent : « Une femme qui aime son oppresseur est opprimée. Une "féministe" qui aime son oppresseur est une collabo », ou encore « Hétéro-"féministes" – kapos du patriarcat ». Pour

53. De Lauretis T., *Technologies of Gender: Essays on Theory, Film, and Fiction*. Bloomington, Indiana University Press, 1987.

Wittig, les lesbiennes, à l'inverse, se situent à l'avant-garde du combat féministe puisque, parvenues à sortir de leur classe, elles ne sont plus des femmes mais des transfuges à la manière des esclaves en fuite. « Il serait impropre de dire que les lesbiennes vivent, s'associent, font l'amour avec des femmes », explique ainsi Wittig dans « La pensée straight », « car "femme" n'a de sens que dans les systèmes de pensée et les systèmes économiques hétérosexuels. Les lesbiennes ne sont pas des femmes »⁵⁴. Le lesbianisme n'est pas une « orientation sexuelle » neutre enracinée dans des tendances psychologiques obscures, qu'il faudrait au mieux protéger de la stigmatisation mais, avec le célibat, une stratégie politique de résistance féministe par excellence.

La plupart des féministes matérialistes restent pourtant en désaccord avec le lesbianisme radical et politique de Monique Wittig⁵⁵. Pour elles, les rapports hétérosexuels (sexuels, domestiques, etc.) ne sont pas un site de collaboration mais un lieu de lutte et de confrontation de classe, et la fuite hors de ces rapports, si elle peut apparaître comme une solution individuelle, ne représente

pas une stratégie viable de résistance collective. Catherine Deudon remarquera en outre, non sans sarcasme, que « la Nation lesbienne est en accord fondamental avec la Nation patriarcale sur l'idée de "la Femme" » (et le concept opposé de la lesbienne comme non-femme)⁵⁶. En d'autres termes, le « nationalisme » lesbien de Wittig abandonne la définition de la « femme » au patriarcat : il fuit le combat féministe plus qu'il ne le mène.

Les rapports sexuels ne sont d'ailleurs qu'un des lieux de l'oppression des femmes, et en faire l'« origine » du patriarcat (et le lieu unique, ou même simplement privilégié, de la libération) ne rompt pas avec la vision idéologique de la relation entre sexualité et oppression sociale, imposée par ce même patriarcat, qui justifie la subordination sociale par le « constat » de la subordination sexuelle, et revient en fait à une nouvelle forme d'essentialisme. Le lesbianisme n'est pas « au-delà des catégories de sexe », car la sexualité est uniquement une dimension de la définition sociale, c'est-à-dire concrète, du sexe, un terrain parmi d'autres de la reproduction des rapports de genre (il suffit de penser à d'autres lieux comme l'Assemblée nationale ou le monde du travail). Les femmes ne peuvent échapper à leur classe

Monique Wittig

Écrivaine, militante, théoricienne féministe et lesbienne (1935-2003).
Son premier roman, *L'Opoponax*, obtient le prix Médicis en 1964.
Publié en 1969, *Les Guérillères* influencera plusieurs générations de lectrices lesbiennes. Co-fondatrice du Mouvement de libération des femmes et du féminisme révolutionnaire, elle s'en sépare à la fin des années 1970 en promouvant le refus de l'hétérosexualité comme stratégie de résistance au patriarcat.
« La pensée straight », son article de 1978 dans lequel elle traque le « cela-va-de-soi hétérosexuel » dans le langage, l'anthropologie et la psychanalyse, et déclare que « les lesbiennes ne sont pas des femmes », deviendra une référence de la pensée queer.

54. Wittig M., « La pensée straight », *op. cit.*, p. 53. « N'est pas davantage une femme d'ailleurs toute femme qui n'est pas dans la dépendance personnelle d'un homme », précise néanmoins Wittig.

55. Cf. Bonnet M.-J., « De l'émancipation amoureuse des femmes dans la cité, lesbiennes et féministes au XX^e siècle », *Les Temps Modernes*, n° 598, mars-avril 1998.

56. Deudon C., « Radical/lie natural/lie », dans Duchon C. (ed.), *French Connections. Voices from the Women's Movement in France*, Amherst, University of Massachusetts Press, 1987, pp. 97-100.

de sexe en se contentant de se soustraire à leur appropriation « privée » par des hommes individuels (mariage et hétérosexualité), car elles sont aussi victimes d'une « appropriation collective » par la classe des hommes, le « sexe », dont l'« idée de nature » est la traduction idéologique. Bref, pour les principales féministes matérialistes, les femmes, homosexuelles et hétérosexuelles, sont condamnées à la lutte collective.

3.2 Changer de sexe : Transsexualisme et transgendérisme

Une critique radicale du binarisme des sexes qu'institue le genre est sans conteste à mettre au compte du mouvement « **transgenre** » dont l'influence, depuis les années 1990 en particulier, a révolutionné la théorie et les stratégies politiques des mouvements sociaux liés au genre. En effet, qu'il s'agisse d'un transsexuel décidant de « changer de sexe » par le moyen d'une opération chirurgicale, d'une personne intersexue à l'anatomie génitale indéterminée, ou encore d'un individu ne se reconnaissant ni comme homme ni comme femme, l'identité « trans » remet elle aussi en question le système de bicatégorisation du genre.

Comme cela est apparu clairement à propos des intersexués (cf. **encadré n° 7**), appartenir à l'humanité c'est en définitive, pour la pensée dominante, appartenir à l'une des deux classes d'êtres naturels qui la composent : les hommes ou les femmes. Déterminer le sexe d'une personne ne revient donc

Transgendérisme et transsexualisme

Une personne transgenre se distingue d'une personne transsexuelle en ce qu'elle n'a généralement pas recours à la chirurgie et revendique une identité « trans » en tant que telle, et non l'appartenance à une catégorie de sexe homogène. On distingue les transsexuelles (et les transgenres) MTF (*male to female*) – devenues des femmes (ou nées hommes et présentant des caractéristiques féminines) –, et les transsexuels FTM (*female to male*) – devenus des hommes (ou nés femmes et présentant des caractéristiques masculines).

pas simplement à la classer dans un système de catégorisation binaire, mais aussi à la faire entrer dans une classe d'êtres unique : l'humanité. L'histoire des hermaphrodites – criminalisés ou pathologisés –, comme celle de toutes les personnes qui rompent le continuum physico-social du sexe, témoignent bien de ce qu'en dehors des deux sexes, il n'existe point d'humanité : « Cette division du monde a un statut moral, dans le sens où nous nous y incluons, ainsi que les autres, en tant que nous sommes "essentiellement, originellement, en tout premier lieu, soit 'homme' soit 'femme' ; nous l'avons toujours été, nous le serons toujours, une fois pour toutes et en dernière analyse" »⁵⁷. C'est à cet égard que les hypothèses d'un troisième sexe, d'un ou plusieurs sexes indéterminés, ou encore de l'absence de sexes ou de la disparition du sexe comme catégorie classificatoire contribuent à « troubler » le genre et représentent des revendications politiques déstabilisantes dans les sociétés où elles sont posées.

57. West C., Zimmerman D. H., « Faire le genre », *op. cit.*, p. 43. Les auteurs citent les travaux d'Harold Garfinkel sur son étude de la transsexuelle Agnès : Garfinkel H., *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, PUF, 2007, (1967).

Depuis les années 1990, un mouvement « trans » s'est développé et structuré institutionnellement d'une manière encore impensable seulement dix ans auparavant : des études transgenres se sont développées aux États-Unis et au Royaume-Uni, certaines revendications politiques ont été inscrites à l'agenda des législateurs, et la critique du genre elle-même s'est profondément nourrie de la question **transsexuelle** et transgenre, au point que cette dernière en est venue à englober un ensemble de comportements, d'identités ou de revendications dont le point commun fondamental est d'installer le trouble dans les catégories naturalisées du genre. Qu'on évoque les personnes intersexes ou les travestis, les hommes efféminés ou les femmes masculines, les transsexuel.le.s ou les personnes en questionnement sur leur sexe ou sur la pertinence des sexes pour leur propre identification, le terme « trans » est devenu un mot parapluie abritant un ensemble d'identités décalées par rapport aux catégories de sexe que l'idéologie binaire du genre instaure comme fondatrices de l'appartenance à une commune humanité (cf. **encadré n° 9**). Nous développons ici la construction et les évolutions de cette critique, désormais indissociable de la réflexion sur le genre et le sexe.

3.2.1 La transsexualité comme diagnostic : changer de sexe

Le terme de transsexualisme semble indissociable des catégories médicales qui l'accompagnent et le rendent possible⁵⁸. Il est d'ailleurs popularisé dans les années 1950 par le sexologue Harry Benjamin, qui formalise un *diagnostic* de transsexualisme et milite pour une reconnaissance pleine et entière de la transsexualité et des opérations de changement de sexe⁵⁹.

L'expérience de la transsexualité est décrite par une première génération de médecins comme celle du « mauvais corps », au sens d'une discordance entre l'identité vécue et la réalité corporelle : l'opération est ainsi présentée par les chirurgiens pionniers de la réassignation de sexe comme une « correction » de la nature, comme une forme de rétablissement ou de mise en adéquation d'un corps et d'une identité. La transsexualité semble, dans cette acception médicalisée, ne pouvoir se passer d'une médecine qui la génère dans sa forme diagnostique : elle doit être reconnue comme pathologie pour pouvoir être traitée, et c'est à ce titre qu'elle est répertoriée comme un trouble psychiatrique nécessitant une prise en charge médicale. Deux paradoxes caractérisent donc la transsexualité : d'une part, sa reconnaissance est, d'une certaine manière, indissociable de sa pathologisation ; d'autre part, elle est de fait revendiquée comme une identité transitoire.

Cette première conception de la transsexualité est clairement tributaire d'une certaine pensée du genre. Pour les médecins, ainsi que pour une « première génération » de transsexuel.le.s – selon la chronologie proposée par Pat

58. Entre autres : Hausman B., *Changing Sex. Transsexualism, Technology and the Idea of Gender*, Durham-Londres, Duke University Press, 1995.

59. Benjamin H., *The Transsexual Phenomenon*, New York, Julian Press, 1966.

Califia⁶⁰ –, il va de soi qu'il n'y a que deux sexes et que la transsexualité est une erreur marginale de la nature qui peut être efficacement corrigée par la chirurgie. Le diagnostic même de la transsexualité comme trouble psychiatrique renvoie à la question du « vrai » sexe d'une personne, sans remettre en cause le sexe lui-même comme catégorie de classification. Ici s'illustre l'ambiguïté du terme de sexe que nous avons évoquée précédemment : changer de sexe, c'est changer ses organes génitaux, lesquels apparaissent comme les marqueurs pertinents et indiscutables de l'appartenance à une classe d'êtres qui a droit de cité : les hommes ou les femmes. Notamment pour certains de ces critiques « transgenres », le paradigme médical de la transsexualité participe ainsi du renforcement de l'idéologie du genre : il réaffirme avec force la dualité des sexes et leur manifestation métonymique par les organes génitaux. En dernière instance, un homme reste défini par son pénis et une femme par son vagin – les caractéristiques secondaires de la sexuation des corps n'étant, comme leur qualificatif l'indique, que secondaires.

Le caractère subversif de la volonté de changer de sexe semble donc pouvoir être interrogé au nom même d'une critique du genre considérant la démarche transsexuelle comme, au mieux, entachée de naïveté. Le transsexualisme serait alors décrit comme un modèle du genre qui n'admet que deux sexes et résorbe l'ambiguïté par la réalisation d'un « nouveau » sexe. Les premières biographies de transsexuel.le.s publiées⁶¹ semblent illustrer comment ceux-ci mettent leur corps en procès et attendent le salut de sa correction. Il s'agit de sortir de l'ambiguïté et non de la cultiver, il s'agit de jouir de l'invisibilité au lieu de s'en extraire. L'« essence » de la transsexualité serait l'expérience d'un passage (*passing*) à l'autre sexe que nul ne pourrait repérer et dénoncer comme une supercherie⁶². Cette critique, élaborée dans le milieu militant puis fortement théorisée dans le monde académique des *transgender studies*, prend pour cible les représentations médicales de la transsexualité plutôt que les personnes transsexuelles elles-mêmes. Car le vécu transsexuel atteste difficilement d'une expérience de passage qui serait enchantée ou rassurante, par rapport à un modèle pleinement subversif qui assumerait sans ambages les risques de l'ambiguïté. Vivre en tant que transsexuel.le ou ex-transsexuel.le dans la société contemporaine reste toujours une expérience difficile qui bénéficie rarement d'un quelconque privilège d'invisibilité.

La description et la critique d'un « modèle transsexuel » se rapportent donc aux conceptions médicales de la transsexualité qui ont connu plusieurs mutations depuis les premières opérations de changement de sexe. Jusqu'aux années 1990, la réussite du passage trouvait sa confirmation dans la sexualité « normale » : il allait de soi, notamment pour les médecins autorisant ou pratiquant une opération de réassignation de sexe, que le succès de la transformation serait

60. Califia P., *Le mouvement transgenre. Changer de sexe*, Paris, EPEL, 2003, (1997).

61. *Ibid.*

62. Entre autres, Stone S., « The "Empire" Strikes Back : A Posttranssexual Manifesto » in Epstein J., Straub K. (eds), *Body Guards : The Cultural Politics of Gender Ambiguity*, New York, Routledge, 1991.

confirmé par la production d'un être hétérosexuel. La « vraie » femme serait d'autant plus femme qu'elle serait sexuellement attirée par les hommes, et le « vrai » homme ne saurait se concevoir comme attiré par d'autres hommes. Une des catégories diagnostiques de la transsexualité était ainsi l'attraction pour le même sexe que la réassignation de sexe transformerait de facto en « altérité ». Dans cette conception mécanique du lien entre sexe et sexualité, les choses apparaissent simples : si un homosexuel changeait de sexe, il devenait hétérosexuel⁶³... Cette attestation par une norme de désir hétérosexuel d'une transition « réussie » n'est plus aujourd'hui un critère des commissions chargées d'examiner les demandes de changement de sexe. Pour celles-ci, l'autorisation de changement dépend moins de critères impératifs que d'un ensemble de relations sociales stables témoignant de la bonne intégration des patients à un univers hétérosexuel « normal » dans lequel les rôles sociaux et les sexes coïncident harmonieusement. Mais si les pratiques de la sexualité hétérosexuelle ne sont plus fondamentales, la norme hétérosexuelle n'a pour autant pas disparu des modèles construits par les experts, aujourd'hui attentifs, non plus à la sexualité même des patients, mais au cadre conjugal dans lequel s'insèrent les candidats. Les spécialistes chargés d'évaluer les patients valorisent ainsi fortement le couple, la stabilité des relations familiales et le désir d'enfant. Ils encouragent notamment les personnes transsexuelles à se marier et les soutiennent lors de leurs démarches visant à l'adoption d'un enfant, les rôles de père ou de mère semblant représenter ici les gages d'une transition réussie, bien davantage que l'identité sexuelle⁶⁴. Le cadre normatif qui préside aux conceptions médicales et psychologiques du changement de sexe a donc connu des mutations qui nous renseignent paradoxalement sur la transformation de la norme hétérosexuelle contemporaine. Être un « vrai » homme ou une « vraie » femme aujourd'hui passe moins, au regard des commissions d'experts, par la question du désir sexuel que par la question de la famille et des rôles parentaux recherchés pour vivre bien dans son sexe. Il semble même que la parentalité,

63. De nombreux récits biographiques de transsexuels américains montrent également qu'un grand tabou des transsexuelles MTF tenait à leur sexualité pénienne. Pour s'assurer d'être diagnostiquées « transsexuelles » et se voir ainsi autorisées une opération chirurgicale, de nombreuses MTF dissimulaient le fait de pouvoir obtenir un orgasme avec leur pénis. Pour être autorisées à être opérées, elles devaient démontrer qu'elles n'avaient pas de plaisir avec leurs organes sexuels mâles. De même, à la suite de l'opération, ces MTF seraient considérées comme de « vraies » femmes si elles n'atteignaient l'orgasme, simulé ou réel, que par des formes « féminines » de pénétration. Voir Stone S., « The "Empire" Strikes Back : A Post-transsexual Manifesto », *op. cit.*

64. Si le projet parental des transsexuels est soutenu par les commissions de changement de sexe, il faut rappeler qu'en France, la stérilisation des transsexuel.le.s est préalable à leur changement d'état civil, le juge n'autorisant la modification d'identité que si le changement est considéré comme « irréversible ». Si la circulaire émise le 14 mai 2010 par le Ministère de la justice laisse aux juges le soin de définir le sens du terme « irréversible », n'imposant théoriquement pas l'ablation des organes génitaux, il n'en reste pas moins que la très grande majorité des décisions judiciaires ne reconnaît d'irréversible que la stérilisation des patients, évitant de ce fait la possibilité, par exemple, qu'un FTM puisse tomber enceint. La lutte contre la stérilisation obligatoire est ainsi un mot d'ordre récurrent des mobilisations trans.

dans le paysage législatif français d'aujourd'hui, reste plus difficile pour les couples de même sexe que pour les personnes transsexuelles dont le projet parental a le mérite, pour le milieu médical, de ratifier pleinement les catégories normales du genre.

3.2.2 La critique du transsexualisme et le modèle transgenre : changer le genre

On l'a compris par les développements qui précèdent, la transsexualité, à la fois comme identité et au niveau des stratégies politiques du mouvement trans, a fait l'objet de critiques dont certaines sont encore en débat au sein même de la communauté trans.

D'une part, certaines féministes ont cherché à dénoncer le transsexualisme comme une nouvelle forme d'agression à l'égard des femmes : en changeant de sexe, les hommes poursuivraient, par d'autres moyens, leur appropriation du corps des femmes, opération explicitement rapprochée d'une forme de viol⁶⁵. Cette critique profondément essentialiste et transphobe, n'abordant implicitement que les cas des MTF, c'est-à-dire des hommes devenues femmes, considère la catégorie « femme » comme biologiquement fondée en nature et renvoie ainsi la transsexualité au domaine de l'artifice⁶⁶.

Mais les transsexuel.le.s sont également attaqué.e.s sur le front opposé, celui de l'anti-essentialisme, notamment par les mouvements gais de libération sexuelle⁶⁷. Comme nous l'avons montré plus haut, le paradigme médical de la transsexualité semble renforcer – plutôt qu'il ne déconstruit – les catégories du genre. C'est pourquoi la volonté de changer de sexe est dénoncée comme une forme d'homophobie et d'antiféminisme réinstituant les catégories disciplinaires du genre et de l'hétérosexualité obligatoire.

C'est néanmoins à l'intérieur du mouvement trans lui-même que la critique débouche sur une interrogation anti-essentialiste conduisant au modèle transgenre. Le transgénéderisme ou modèle transgenre est d'abord une critique interne au mouvement transsexuel. Il concerne les personnes qui ne sont pas satisfaites par l'impératif d'une équivalence entre le sexe, la sexualité et la sexuaiton des corps, et qui remettent en question ce dispositif normatif en en dénonçant les effets. Cette critique prend racine au sein d'une communauté trans et y amorce un questionnement qui est résolument différent des violentes attaques menées par des mouvements transphobes dénigrant l'identité des transsexuel.le.s. Il s'agit au contraire ici d'une réflexion menée sur les formes

65. Voir la très violente charge transphobe de Janice Raymond dans *The Transsexual Empire : The Making of the She-Male*, New York, Teacher's College Press, 1979.

66. Raymond J., « Sappho by Surgery. The Transsexually Constructed Lesbian Feminist », in Stryker S., Whittle S. (eds), *The Transgender Studies Reader*, New York, Routledge, 2006, pp. 131-143.

67. Voir le récit de Susan Stryker au début de son article, « (De) Subjugated Knowledges. An Introduction to Transgender Studies » in Stryker S., Whittle S. (eds), *The Transgender Studies Reader*, op. cit.

d'oppression du genre et critiquant, sans nécessairement dénoncer les personnes, le modèle de la transsexualité comme une forme de fausse conscience échouant à abolir le mal-être né des catégories impératives du genre. Cette critique peut ainsi porter sur deux points distincts, qu'il s'agisse de rejeter l'idée que le changement des organes génitaux soit nécessaire pour changer de sexe, ou qu'il s'agisse d'assumer pleinement l'ambiguïté identitaire fondamentale qui traverse la remise en cause du modèle du dimorphisme sexuel. De ce dernier point de vue, et selon le mot fameux d'une pionnière de ce mouvement, les trans sont des « hors-la-loi du genre » car elles-ils n'entrent dans aucune des catégories (de sexe) de celui-ci⁶⁸ (cf. encadré n° 9). Certaines revendications transgenres considèrent ainsi qu'il faut renoncer à l'expérience du passage, refuser l'invisibilité et la sécurité du repli dans un sexe attesté, et ouvrir à une politique de contestation pleine et entière du genre.

De fait, les études transgenres qui se sont développées depuis les années 1990 ont très largement participé à la déconstruction de la notion de sexe et au dévoilement de l'opération d'unification des différents critères qui le construisent. En renvoyant le sexe à sa construction sociale et biologique, le mouvement transgenre critique le système de partition de l'humanité en sexes, non seulement pour sa binarité oppressive, mais également dans sa prétention à faire du sexe un indice pertinent des divisions du monde social. C'est à cet égard que le mouvement trans refuse la pathologisation et la médicalisation qui sont indissociables du modèle transsexuel. « Changer de sexe » ne fait plus nécessairement sens lorsque les sexes sont remis en question dans leur naturalité et leur unicité et lorsque les critères même de l'assignation d'un sexe sont questionnés. Le corps n'est plus le site d'une correction identitaire fortement binarisée, et la métaphore même corps/esprit s'évanouit dans le refus d'une épreuve de véridiction permettant d'obtenir un « vrai » sexe : « Je ne me sens pas comme un homme emprisonné dans un corps de femme, mais juste emprisonnée » écrit Leslie Feinberg⁶⁹. Ainsi, le changement de sexe est-il parfois dénoncé comme une violence chirurgicale qui manquerait sa cible. Comme l'écrit si bien Kate Bornstein : « Je n'ai jamais haï mon pénis, j'ai haï le fait qu'il faisait de moi un homme »⁷⁰.

De la même manière, la critique trans s'étend très largement au domaine de la sexualité, et en particulier à l'idée prévalente dans le milieu médical, jusqu'aux années 1990, qu'une transformation réussie passerait par le rétablissement de « l'altérité » dans le désir sexuel. La déconstruction opérée par le mouvement transgenre renvoie la conception même de la sexualité contemporaine à une critique fondamentale qui en dévoile la complicité très forte avec le système du genre. La sexualité moderne est en effet fondée sur l'idée psychanalytique du « choix d'objet », c'est-à-dire de l'investissement de la libido dans un « objet » définitionnel de la sexualité. Nous sommes ainsi attirés soit par « l'autre » sexe

68. Bornstein K., *Gender Outlaw : On Men, Women, and the Rest of Us*, New York, Routledge, 1994.

69. Feinberg L., *Stone Butch Blues*, Ithaca, Firebrand Books, 1993, pp. 158-159.

70. *Ibid.*, p. 337.

– c'est l'hétérosexualité –, soit par « notre » sexe – c'est l'homosexualité. Défaire la binarité des sexes, c'est donc défaire l'idée même d'une sexualité fondée sur le choix d'objet d'un « même » ou d'un « autre ». Défaire le sexe dans son unicité, c'est faire la place à un « désir trans » dans lequel la sexualité n'est pas liée à la stabilité ou à l'existence même des sexes⁷¹.

Ainsi, le transgendérisme remet-il en question les catégories de l'hétérosexualité et de l'homosexualité. Une personne transgenre peut-être attirée par des hommes ou des femmes sans qu'il soit possible de dire si elle est attirée par « son » sexe ou par « l'autre ». De même une MTF qui par exemple n'aurait pas subi d'opération chirurgicale, peut se considérer comme hétérosexuelle avec un partenaire sexuel homme, tandis que celui-ci se considère comme homosexuel. La multiplication des combinaisons et l'impossibilité d'un point de vue classificatoire objectif sur celles-ci montre bien comment la critique transgenre ouvre bel et bien sur une politique des minorités sexuelles subversive. C'est à ce titre que le mouvement transgenre s'est progressivement construit dans une coalition de minorités et d'alliances avec d'autres mouvements critiques du genre, comme les mouvements queer ou intersexes qui revendiquent la déconstruction des catégories essentialistes et le refus de toute assignation identitaire.

Il est cependant notable, et c'est là un paradoxe, que la critique trans de la transsexualité est elle-même susceptible d'être décrite comme naturaliste dans ses aspects les plus théoriques. Car, en effet, dénoncer la « fausse conscience » transsexuelle ne revient-il pas à considérer qu'il faudrait changer le genre plutôt que le sexe, en ratifiant ainsi l'idée que le sexe est bel et bien un objet qu'on ne saurait changer, et par là-même, remettre en cause ? Il est frappant de noter ici que des critiques de la transsexualité aussi différentes que celles de féministes essentialistes ou de trans anti-essentialistes peuvent partager à certains égards une même rhétorique de l'inauthenticité du transsexualisme. Ironiquement, la pathologisation politique risque de rejoindre en partie la pathologisation médicale dans l'idée que les transsexuels ont fondamentalement un problème, et que ce problème est psychique.

3.3 Au-delà de l'égalité : la stratégie Queer

À partir du début des années 1990, la subversion des normes de genre et de sexualité a également été portée par la mouvance « queer », d'abord aux États-Unis, puis dans de nombreux pays occidentaux⁷². À l'ombre de l'Amérique réaganienne, les années 1980 avaient vu le mouvement féministe et le mouvement gai étatsuniens adopter des modèles « identitaires », cherchant à fonder leurs revendications collectives sur l'idée d'une nature commune, que ce soit celle des femmes ou des homosexuels, groupes pensés comme préexistants aux inégalités dans lesquels ils sont pris. Face à cette évolution souvent dénoncée comme conservatrice, par comparaison avec le souvenir quelque peu embelli des mouvements de

71. Voir le chapitre 2.

72. Cf. Tremblay M., Paternotte D., Johnson C. (eds), *The Lesbian and Gay Movement and the State. Comparative Insights into a Transformed Relationship*, Farnham, Ashgate, 2011.

Encadré 9

Transgenre v. cisgenre

Le terme cisgenre apparaît dans les années 1990 sur de nombreux sites internet de la communauté trans. L'étymologie latine « cis » renvoie à quelque chose situé « dans les limites de », formant ainsi l'antonyme de trans. Une personne cisgenre est définie comme une personne dont le sexe, le corps et l'identité de genre sont concordants selon les normes historiques d'une société donnée⁷³. L'invention de ce terme permet de normaliser les identités trans en créant une binarité terminologique englobant dans le même système de catégorisation les personnes trans et celles qui ne le sont pas, juxtaposant ainsi des systèmes de concordance ou de non-concordance en rapport à une norme contingente. Tout comme l'invention du terme « hétérosexualité » a contribué à dénaturer la norme sexuelle en la rendant visible en tant que norme, l'usage de l'adjectif « cisgenre » rend visible la norme de genre et fait de la conformité à cette norme sociale une possibilité parmi d'autres, évitant ainsi que le privilège politique de la normalité ne se traduise en privilège épistémologique dans le discours. L'établissement d'une dualité entre personnes cisgenres et personnes transgenres n'est pas bien entendu sans poser de nouvelles questions puisqu'on peut s'interroger sur le destin d'une personne trans ayant subi une opération de changement de sexe : devient-elle cisgenre ? La réponse à cette question renvoie nécessairement à la définition qu'on donnera des identités transgenres et cisgenres...

« libération » des années 1970, des critiques ont alors reproché au sujet « femme » de désigner prioritairement des personnes hétérosexuelles blanches appartenant aux classes moyennes, au sujet « gai » de se concentrer sur des hommes blancs aisés et aux deux d'être complices d'une vision statique du monde, adossée à une volonté d'intégration dans le groupe des dominants (ou des normaux) plutôt qu'à sa remise en cause, volonté accusée d'être en phase avec le reaganisme.

Issue du féminisme et des études gaies et lesbiennes, et trouvant un écho particulièrement fort dans le milieu universitaire, la critique « **queer** » qui prend forme à partir du début des années 1990 a cherché au contraire à rompre avec cette vision pacifique faisant des femmes et des minorités sexuelles des catégories inoffensives devant trouver leur place au sein d'une mosaïque multiculturelle neutralisée. Plutôt que de simplement défendre les droits des femmes ou les droits des homosexuels à vivre leurs vies aussi authentiquement que les dominants, le mouvement « queer » a cherché à constituer les identités minoritaires en sites de critique et de déconstruction politique des normes majoritaires. Ainsi, au-delà de la revendication d'une simple égalité au sein d'une société de dominants et de dominés, de normaux et d'anormaux, la stratégie queer positionne les minorités dans une stratégie de lutte et de critique qui dérange l'aspiration égalitaire à une vie aussi paisible que celle de la majorité⁷⁴.

73. Schilt K., Westbrook L., « Doing Gender, Doing Heteronormativity : "Gender Normals", Transgender People, and the Social Maintenance of Heterosexuality », *Gender & Society*, 23 (4), août 2009, pp. 440-464.

74. Voir notamment Bourcier M.-H., *Queer zones. [1], Politiques des identités sexuelles, des représentations et des savoirs*, Paris, Balland, 2001.

Queer

Terme anglais signifiant « étrange », fréquemment utilisé comme une insulte visant à stigmatiser les homosexuels ou toute autre catégorie de personne n'entrant pas dans la norme du genre.

C'est par une opération de « retournement du stigmate » qu'avec ironie s'est créé un mouvement politique queer, à la fin des années 1980 et au début des années 1990, revendiquant un positionnement politique contestataire. Tout en considérant les identités comme n'ayant pas de fondement naturel, ce mouvement s'affirme par une revendication identitaire stratégique visant à faire des minorités et des identités sexuelles le lieu de la contestation des normes dominantes.

Que ce soit en montrant que les identités transgenres remettent en cause l'idée d'une relation naturelle entre sexe et genre, en considérant l'homosexualité non comme une seconde nature distincte de l'hétérosexualité mais comme une contradiction au cœur de l'identité hétérosexuelle (voir chapitre 2)⁷⁵, ou encore en mettant en évidence les incohérences des normes majoritaires elles-mêmes (par exemple, en soulignant l'homoérotisme au cœur de l'hétérosexualité masculine⁷⁶), la critique queer a opéré un mouvement de « repolitisation » de la dissidence sexuelle. Sur le plan normatif, les auteurs queer ont promu une politique anti-essentialiste, formulant des revendications sur le terrain de l'identité mais en considérant en même temps que celle-ci n'est pas stable, et que sa construction ne répond qu'à des considérations stratégiques. Selon les mots de David Halperin, il s'agit d'une « identité désessentialisée et purement positionnelle » qui « prend son sens dans sa relation d'opposition à la norme »⁷⁷. Plutôt que de revendiquer une identité sur la base d'une homosexualité positivement pensée comme

un choix d'objet, les stratégies politiques queer placent en leur cœur une identité d'opposition et de combat, une identité « sans essence » qui est mobilisée *par rapport à* et *contre* la norme dominante.

La théorie queer et les stratégies politiques qui s'en inspirent se démarquent aussi bien du mouvement homosexuel majoritaire que du féminisme hérité des années 1970. D'une part, elles créent une rupture par rapport aux positionnements politiques « traditionnels » du mouvement gai. En effet, la stratégie de ce dernier dans la décennie précédente avait été d'affirmer la visibilité des homosexuels et de leur mode de vie dans l'espace public, et non de prôner une forme particulière de subversion basée sur l'identité homosexuelle. D'autre part, comparée au féminisme matérialiste, la théorie queer représente aussi, pour Marie-Hélène Bourcier, « une manière de faire de la théorie et de la politique qui ne s'inscrit pas dans un scénario d'inspiration marxiste révolutionnaire (avec la séquence oppression/révolution/abolition/éradication) mais, plus modestement et de manière moins totalisante, dans une logique de résistance micropolitique qui emprunte à des stratégies de resignification, de dés-identification, de prolifération, de réappropriation (des genres par exemple mais pas seulement), comme autant de manières d'exploiter des ressources identitaires de manière post-identitaire »⁷⁸.

75. Kosofsky-Sedgwick E., *Epistémologie du placard*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008, (1990), traduit de l'anglais par Maxime Cervulle.

76. Kosofsky-Sedgwick E., *Between Men : English Literature and Homosocial Desire*, New York, Columbia University Press, 1985.

77. Halperin D., *Saint Foucault*, Paris, EPEL, 2000, (1995), p. 75.

78. Bourcier, M.-H., « Queer Move/ments », *Mouvements*, n° 20, 2002, pp. 37-43.

Encadré 10

L'étrange histoire du « queer »

En 1990, la théoricienne féministe, lesbienne, et professeure d'Histoire de la conscience Teresa de Lauretis⁷⁹ organise un colloque à l'université de Californie-Santa Cruz, intitulé « Queer Theory ». L'idée était d'interroger entre autres le champ des études gaies et lesbiennes, et sa focalisation selon elle trop positiviste sur l'étude des homosexuels, notamment masculins. Mais le terme « queer theory » visait aussi, symétriquement, à introduire un point de vue sexuel décalé sur un domaine consacré des sciences humaines aux États-Unis, la « theory », alors largement dominée par les hommes, et marquée par des présupposés hétérosexistes. Il s'agissait enfin d'« attirer l'attention sur tout ce qui est pervers dans le projet de théoriser le désir et le plaisir sexuels »⁸⁰. La démarche était délibérément provocatrice, et ne comportait pas de contenu positif.

Pourtant, l'expression est aussitôt prise au sérieux par des pans entiers de l'université américaine, si bien qu'en quelques années « la théorie queer apparut sur les étagères des librairies et dans les annonces de postes, dans lesquelles elle permettait de s'exempter avec indulgence de mots-clés irréductiblement sexuels comme “lesbienne” ou “gay” »⁸¹. Si bien que pour Teresa de Lauretis, le mot « queer » est vite devenu « une créature conceptuelle vide de l'industrie du livre »⁸². Ainsi inventée « après coup », la théorie queer connaît ensuite un succès mondial au cours des deux décennies qui suivent, venant désigner tantôt un ensemble de mouvements sociaux, tantôt un corpus livresque, tantôt un « programme prescriptif »⁸³. « Ce qui, au départ, était une révolte contre les étiquettes, une “insubordination” [...] est devenu une étiquette aussi figée que celles que l'énergie queer avait pour fonction de subvertir », déplore ainsi Didier Eribon⁸⁴. « Et ce qui avait été inventivité intellectuelle se transforme dès lors, bien souvent, en une sorte de catéchisme répété par des cohortes de sectateurs qui discutent sur les définitions de la doctrine : “Qu'est-ce que le queer ?”, “Quels en sont les principaux concepts ?”, “Que faut-il queeriser ?” [...] et ceci à l'infini, puisque la théorie en question, quand on lui met une majuscule, n'a d'autre mode d'existence que celui qui consiste, précisément, à commenter inlassablement ce qu'elle est et ce qu'elle signifie »⁸⁵. Néanmoins, comme le rappelle David Halperin, « la théorie queer a efficacement rouvert la question des relations entre genre et sexualité, à la fois comme catégories analytiques et comme expériences vécues ; elle a créé davantage d'opportunités pour les études transgenres ; elle a poursuivi la tâche [...] de dissocier la critique du genre et de la sexualité de conceptions étroites de l'identité gaie et lesbienne ; elle a soutenu des expressions du genre et de la sexualité qui rompaient avec les normes dominantes [...] ; elle a soutenu un certain nombre de critiques théoriques cruciales de l'homophobie et de l'hétérosexisme ; elle a redéfini la pratique de l'histoire lesbienne, gaie, bisexuelle, et transgenre ; et a porté à ses fruits les promesses considérables du travail en études gaies et lesbiennes »⁸⁶. Toutes directions qui étaient déjà bien plus qu'ébauchées dans le champ des études gaies et lesbiennes elles-mêmes au moment où la déferlante queer s'est abattue sur l'université américaine.

79. Voir De Lauretis T., *Théorie queer et cultures populaires. De Foucault à Cronenberg*, Paris, La Dispute, 2007, traduction Marie-Hélène Bourcier.

80. Halperin D., « The Normalization of Queer Theory », *Journal of Homosexuality*, vol. 45, 2003, p. 340.

81. *Idem*.

82. Cité par Eribon D., « Queer (Théorie) », in Eribon D. (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003, p. 397.

83. *Ibid.*, p. 396.

84. *Ibid.*, p. 397.

85. *Ibid.*, p. 396.

86. Halperin D., « The Normalization of Queer Theory », *art. cit.*, p. 341.

La critique queer prend pourtant le risque de voir « l'injonction à l'ambivalence, à un moi fragmenté ou à la subversion [remplacer] l'injonction à la visibilité qui caractérisait la période de libération homosexuelle »⁸⁷. À l'opposé, certains ont rappelé que la stratégie « queer » ne consiste pas à refuser de fonder des revendications collectives sur des identités, mais à empêcher ces processus d'enfermer les minoritaires dans des discours essentialistes qui renforceraient leur oppression au lieu de les en libérer⁸⁸. Selon les mots de Gayatri Spivak, repris par Judith Butler, il faut donc assumer l'« erreur nécessaire de l'identité » tant qu'elle est stratégiquement rentable⁸⁹.

Au fil du temps cependant, la théorie et les positions politiques queer ont connu une « normalisation » qu'a en particulier soulignée David Halperin⁹⁰. D'une part les études queer à l'université ont perdu de leur caractère subversif pour devenir une simple spécialité parmi d'autres, évaluant les étudiants à l'aune d'auteurs canoniques, à l'instar d'autres critiques rapidement institutionnalisées dans les départements universitaires américains (les études féministes ou les études gaies et lesbiennes). Ce n'est pas un mince paradoxe pour un mouvement fondé sur la volonté d'affranchissement par rapport aux normes et au normal – et notamment à la normalité universitaire⁹¹. D'autre part, le terme « queer », moins utilisé aux États-Unis à partir des années 2000, a fini par être invoqué soit comme synonyme de « lesbien, gai, bi, trans », soit comme une nouvelle catégorie réifiée, apposée aux autres dans des sigles comme LGBTQQI (lesbien, gai, bi, trans, queer, « questioning », intersexe)⁹².

La « théorie queer », bien qu'elle s'inspire fortement d'auteurs français comme Foucault ou Hocquenghem, a ainsi trouvé son essor, forgé ses grandes thématiques et élaboré ses principaux modes d'expression au sein d'un champ intellectuel étatsunien relativement fermé sur lui-même, coupé du reste de la société, majoritairement centré dans les départements littéraires et sans réel pouvoir sur le monde extérieur. Alors que ces travaux sont introduits en France à la fin des années 1990, ils font l'objet d'une réception multiple, et parfois contradictoire, tantôt interprétés comme le fondement d'un politique minoritaire, tantôt comme une justification de l'universalisme républicain, tantôt encore comme un appui au renouvellement du féminisme, voire de la gauche⁹³.

87. Lerch A., « Des usages de l'ambivalence sexuelle », *Rue Descartes*, 40, 2003, pp. 75-79.

88. Butler J., « Critically Queer », in *Bodies That Matter*, *op. cit.*

89. Expression de Gayatri Spivak dans Spivak G., Harasym S. (eds), *The Post-colonial Critic. Interviews, Strategies, Dialogues*, New York/London, Routledge, 1990, cité par Judith Butler dans « Critically Queer », in *Bodies That Matter*, *op. cit.*, p. 229.

90. Halperin D., « The Normalization of Queer Theory », *art. cit.*

91. Berlant L., Warner M., « What does queer theory teach us about X ? », *PMLA*, vol. 10, n° 3, 1995, pp. 343-349.

92. Eribon D., « Queer (Théorie) », *op. cit.*, p. 396. Le terme « Questioning » renvoie ici à l'identification à une position de questionnement sur sa propre identité (sexuelle, entre autres).

93. Voir Vidal J., « Judith Butler en France : Trouble dans la réception », *Mouvements*, n° 47-48, pp. 229-239 ; Fassin E., *L'inversion de la question homosexuelle*, Paris, Éditions Amsterdam, 2005.

Dans de nombreux pays d'Europe, le corpus et le langage queer se trouvent réappropriés par de nouveaux mouvements radicaux, fermement ancrés à gauche tout en se tenant à distance des partis traditionnels, et dont l'effervescence politique et l'usage de l'arsenal « queer » n'avaient pas eu de réel équivalent durable aux États-Unis. Les années 2000 voient aussi se développer de nouvelles sensibilités théoriques attentives à la marginalisation dans la littérature queer des auteurs issus des minorités ethniques et de leur expérience propre de l'assujettissement sexuel et ethnoracial, donnant lieu à l'essor d'un courant de « *queers of color* » ancrés aussi bien dans la critique académique⁹⁴ que dans de nouveaux mouvements sociaux et lieux communautaires⁹⁵, même s'il semble qu'à nouveau le tissu militant européen se soit montré plus propice à l'émergence de mouvements, alors que la « *queer of color critique* » américaine s'est essentiellement cantonnée au monde académique.

CONCLUSION

La distinction entre le sexe et le genre ne saurait rendre simplement compte d'une opposition entre du « physique » et du « social ». Le genre peut être défini comme le rapport social divisant l'humanité en deux sexes distincts et hiérarchiquement articulés en dehors desquels il semble que rien ne puisse exister. En vertu de cette définition, le sexe apparaît comme le « produit » du genre, comme le résultat d'un système de division qui renforce continuellement sa pertinence en donnant à voir les sexes comme les éléments naturels et pré-sociaux constitutifs du monde dans lequel nous vivons. En contrepoint, on a montré le fonctionnement de cette perception « naturelle » en décrivant comment la biologie elle-même contribue à la naturalisation de ce qu'elle prétend décrire, masquant par là même l'acte d'unification de nombreux marqueurs physiques par lequel le sexe est constitué et rendu pertinent dans nos sociétés. Le genre peut être ainsi décrit comme une idéologie dont la critique amène nécessairement à des positionnements politiques particuliers : faut-il abolir le genre ? Faut-il le subvertir ? Peut-on le transformer ? Les questions historiquement soulevées par les groupes dominés et les minorités sexuelles sont aujourd'hui des questions posées à l'ensemble de la société et dont le législateur se saisit de plus en plus fréquemment (cf. chapitre 5, « Genre et politique »).

94. Ferguson R., *Aberrations in Black : Toward a Queer of Color Critique*. Minneapolis, University of Minnesota Press, 2003.

95. Bacchetta P., « Co-Formations : des spatialités de résistance décoloniales chez les lesbiennes "of color" en France », *Genre, sexualité & société*, n° 1, 2009.

TABLE DES MATIÈRES

Sigles et acronymes.....	5
Introduction.....	7
1. Les études sur le genre : démarche générale et choix théoriques	7
2. Champ de recherche et usages terminologiques : premiers repères.....	10
2.1 L'institutionnalisation d'un champ d'études.....	10
2.2 Des usages du terme « genre »	13
2.3 Un champ de recherches pluriel.....	15
3. Apports des études sur le genre.....	16
4. Objectifs et partis-pris du manuel.....	19
5. Présentation générale du manuel.....	19

CHAPITRE 1

Sexe et genre 23

1. Construction et usages du concept de genre.....	24
1.1 Le genre comme « sexe social »	24
1.2 Vers une nouvelle conception des rapports entre sexe et genre.....	28
1.3 Le genre comme rapport social et diviseur.....	30
2. La question du biologique : tracer la frontière entre les sexes.....	33
2.1 Qu'est-ce qu'un sexe ?.....	34
2.2 La biologie comme dispositif social : les rapports entre genre, sexes et corps	38
3. Défaire le genre ? les mouvements politiques critiques du genre.....	40
3.1 Les stratégies féministes radicales	40
3.1.1 Abolir le genre.....	40
3.1.2 S'extraire du genre ? Le lesbianisme radical.....	41
3.2 Changer de sexe : Transsexualisme et transgénérisme.....	43
3.2.1 La transsexualité comme diagnostic : changer de sexe.....	44
3.2.2 La critique du transsexualisme et le modèle transgenre : changer le genre.....	47
3.3 Au-delà de l'égalité : la stratégie Queer	49
Conclusion.....	54

CHAPITRE 2**Genre, sexualité et vie conjugale..... 57**

Introduction.....	57
1. La distinction entre genre et sexualité, un produit de l'histoire.....	58
1.1 Un passé érotique qui a longtemps imbriqué genre et sexualité.....	59
1.2 L'émergence de la « sexualité ».....	61
1.3 Le « sexe », face cachée de la « sexualité ».....	63
2. Une sexualité contemporaine toujours empreinte de genre.....	64
2.1 Un certain mouvement de convergence.....	65
2.2 Une conjugalité hétérosexuelle en mutation.....	68
2.3 Des différences persistantes dans l'expérience de la sexualité.....	72
2.4 La sexualité hétérosexuelle comme rapport de pouvoir.....	76
3. Violences de genre et violences sexuelles.....	83
4. Le genre dans les sexualités non mixtes.....	90
4.1 Du sexisme à l'homophobie.....	90
4.2 Atténuation ou intensification de l'identité de genre ? L'homosexualité masculine en débat.....	94
4.3 Les lesbiennes face aux stéréotypes de genre.....	98
4.4 Des dynamiques internes encore marquées par le genre ?.....	101
Conclusion.....	103

CHAPITRE 3**Genre et socialisation..... 107**

1. Les différentes dimensions de la socialisation de genre.....	110
1.1 À chacun.e son rôle.....	111
1.2 Une « économie politique » inégalitaire et asymétrique.....	113
1.3 Une « cosmologie » : le genre comme diviseur universel du monde et des objets.....	116
1.4 L'apprentissage d'un « régime de vérité ».....	118
2. La socialisation de genre dans la famille.....	121
2.1 Les parents incarnent chacun un rôle de sexe différent.....	122
2.1.1 Le regard de la psychanalyse et de la psychologie sociale.....	122
2.1.2 Pères et mères : des investissements distincts et inégaux.....	124
2.2 Ils se comportent différemment avec les garçons et avec les filles.....	127
2.3 Transgressions de genre et socialisation familiale.....	131
3. Le genre des objets et contenus culturels.....	134
3.1 Des objets sexués : vêtements et jouets.....	135
3.1.1 Les vêtements.....	135
3.1.2 Les jouets.....	136
3.2 Le genre dans les productions culturelles.....	139
3.2.1 Albums, livres et magazines.....	140
3.2.2 La publicité.....	142
3.2.3 Des contenus culturels à leurs usages.....	144
4. La socialisation de genre à l'école.....	145
4.1 Une inégalité historique entre garçons et filles devant l'instruction.....	146
4.2 Meilleure réussite scolaire des filles... et ségrégation sexuée des filières.....	147
4.2.1 Une meilleure réussite scolaire des filles... à relativiser.....	147

4.2.2	Une ségrégation sexuée persistante dans l'orientation	148
4.2.3	Soumission ou insoumission des filles à la domination ?	150
4.3	L'école, lieu de fabrication de l'ordre du genre	152
5.	La socialisation de genre en pratiques	155
5.1	La socialisation de genre par le sport	156
5.1.1	Le sport comme lieu de (re)production de la masculinité	156
5.1.2	L'accès des femmes au sport : limites et ambivalences	157
5.2	Socialisation de genre et pratiques culturelles	159
5.2.1	Des pratiques culturelles fortement sexuées à l'adolescence	159
5.2.2	Pratiques culturelles et construction des rôles de genre	160
5.2.3	Des pratiques culturelles distinctes... et hiérarchisées	162
5.3	Socialisation de genre, amour et sexualité	163
5.4	Socialisation de genre et déviance	165
5.4.1	La délinquance, une « carrière » évidemment masculine ?	165
5.4.2	Délinquance juvénile féminine et transgressions de genre	166
	Conclusion	167

CHAPITRE 4

Genre et travail

1.	Comment le genre redéfinit le travail : la « découverte » du travail domestique et ses conséquences	171
1.1	La « découverte » du travail domestique	171
1.1.1	Le travail domestique au cœur des réflexions féministes	171
1.1.2	De la théorie à la mesure	172
1.2	La division sexuée du travail, nœud de l'oppression des femmes	174
1.2.1	Du travail domestique à une théorie du patriarcat	174
1.2.2	Dépendance économique et citoyenneté sociale des femmes	176
2.	Un accès inégal à l'emploi	177
2.1	La féminisation du marché du travail	178
2.1.1	Une présence des femmes ancienne mais largement occultée	178
2.1.2	Depuis les années 1960 : salarisation et tertiarisation de l'activité féminine	179
2.1.3	Des mères actives	180
2.2	Un accès à l'emploi qui reste inégalitaire	182
2.2.1	Le temps partiel, un temps de travail au féminin	182
2.2.2	Chômage et inactivité	185
3.	Un marché du travail segmenté	187
3.1	Métiers de femmes, métiers d'hommes	188
3.1.1	Des formations qui restent différenciées	189
3.1.2	Des métiers différents et inégalement prestigieux	190
3.1.3	Le cas des métiers du <i>care</i>	193
3.1.4	Des qualités féminines... non qualifiantes	194
3.2	Les enjeux de la mixité : redéfinition des rapports de genre et plafond de verre	197
3.2.1	Féminisation = dévalorisation ?	199
3.2.2	Des déclinaisons sexuées d'un même métier	201
3.2.3	Le « plafond de verre » et ses explications	205
	Conclusion	209

CHAPITRE 5**Genre et politique..... 213**

I.	La construction sexuée de l'ordre politique moderne.....	215
1.1	Les fondations d'une démocratie « exclusive ».....	216
1.1.1	Un « contrat social fraternel ».....	217
1.1.2	Des Lumières à la Révolution : l'empreinte du genre.....	218
1.2	Le modèle des « sphères séparées » à l'épreuve de ses contestations.....	220
1.2.1	L'assignation des femmes au privé : une règle discrètement renégo-ciée.....	220
1.2.2	Du suffragisme au droit de suffrage.....	223
2.	Genre et représentation politique.....	225
2.1	Panorama de la sous-représentation politique des femmes.....	226
2.1.1	Des parlements majoritairement masculins.....	226
2.1.2	Le sexe des gouvernements.....	228
2.2	Genre, ordre social et ordre politique.....	229
2.2.1	Genre, appétences et compétences politiques.....	229
2.2.2	Genre, capitaux sociaux et carrières politiques.....	231
2.3	Les logiques androcentrées de la professionnalisation politique.....	232
2.3.1	La production symbolique de l'illégitimité politique des femmes.....	233
2.3.2	La fabrication organisationnelle des « hommes politiques ».....	240
2.4	Genre et politique à l'ère des quotas et de la parité.....	248
2.4.1	Genèse des quotas.....	249
2.4.2	Ce que les quotas sexués font au champ politique.....	252
3.	Genre et mobilisations collectives.....	257
3.1	Les mobilisations collectives saisies par le genre.....	257
3.2	Genre et syndicalisme.....	259
3.3	Genre et engagement associatif.....	261
3.4	Mouvements des femmes, mouvements féministes.....	263
3.4.1	Lutter collectivement en tant que femmes : les mouvements des femmes.....	263
3.4.2	Des mobilisations pour la cause des femmes : les mouvements féministes.....	264
3.4.3	Se mobiliser entre femmes et en tant que femmes : entre tradition et contestation.....	267
4.	L'État au prisme du genre.....	268
4.1	Genre et politiques sociales.....	269
4.1.1	Du modèle du « <i>Male Breadwinner</i> ».....	269
4.1.2	À une pluralité de modèles.....	270
4.2	Un État féministe ? Les politiques publiques en faveur de l'égalité des sexes.....	272
4.2.1	L'émergence des politiques d'égalité des sexes.....	272
4.2.2	Modalités et domaines couverts par les politiques d'égalité.....	274
4.2.3	Le <i>gender mainstreaming</i>	274
	Conclusion.....	275

CHAPITRE 6**Intersections..... 277**

I.	Le modèle analogique race/classe/genre.....	278
1.1	Quels rapports sociaux ?.....	278
1.2	Des intersections sociologiques ou politiques ?.....	280
1.2.1	L'analogie Race/Classe/Genre : un mouvement de « désessentialisation ».....	281

1.2.2	L'analogie avec la classe.....	282
1.2.3	L'analogie avec la race.....	282
1.2.4	Tensions dans le modèle analogique.....	283
2.	Intersections sociologiques.....	287
2.1	L'intersection de la race et du genre.....	288
2.2	L'articulation de la classe et du sexe.....	290
2.3	Classes et catégories de la sexualité.....	293
2.4	Des rapports sociaux consubstantiels.....	296
3.	Intersections politiques et stratégiques.....	298
3.1	Une critique interne au féminisme.....	299
3.2	Le <i>Black feminism</i> comme point de vue.....	303
3.3	Tensions et contradictions des stratégies minoritaires.....	305
	Conclusion.....	308
	 Bibliographie générale.....	 311
	 Index des notions.....	 337
	 Index des auteur.e.s.....	 341
	 Liste des tableaux.....	 347
	 Liste des encadrés.....	 349
	 Table des matières.....	 353

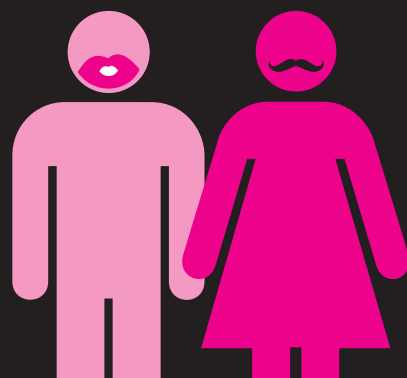
Pourquoi

offre-t-on des poupées aux filles et des voitures aux garçons ? Pourquoi les femmes gagnent-elles moins que les hommes ? Comment expliquer qu'elles effectuent les deux tiers du travail domestique ? Pourquoi est-ce si mal vu pour un homme d'être efféminé ? Le pouvoir est-il intrinsèquement masculin ?

Il s'agit là de quelques-unes des nombreuses questions auxquelles s'intéressent les études sur le genre, devenues depuis une trentaine d'années non seulement un champ de connaissances, mais aussi un outil d'analyse incontournable en sciences humaines et sociales.

Au-delà de la variété des phénomènes étudiés, l'ouvrage souligne plusieurs partis pris essentiels des études sur le genre : les différences systématiques entre femmes et hommes sont le résultat d'une construction sociale et non pas le produit d'un déterminisme biologique ; l'analyse ne doit pas se limiter à l'étude « d'un » sexe, mais porter sur leurs relations ; le genre est un rapport de domination des hommes sur les femmes, dont les modalités et l'intensité sont sans cesse reconfigurées.

Ce manuel propose un panorama clair et synthétique des notions et références essentielles des études sur le genre, en les illustrant par de nombreux exemples concrets.



Pour les étudiants, chercheurs et enseignants des 1^{er} et 2^e cycles en sociologie, anthropologie, science politique, histoire et philosophie.

Laure Bereni est sociologue, chargée de recherche au CNRS. Elle enseigne à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, où elle codirige le master « Genre, politique et sexualité ».

Sébastien Chauvin est maître de conférences en sociologie à l'Université d'Amsterdam, directeur du *Amsterdam Research Center for Gender and Sexuality*.

Alexandre Jaunait est maître de conférences en science politique à l'Université de Poitiers et chargé de cours à Sciences Po.

Anne Revillard est maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité.



<http://noto.deboecksuperieur.com> : la version numérique de votre ouvrage

- 24h/24, 7 jours/7
- Offline ou online, enregistrement synchronisé
- Sur PC et tablette
- Personnalisation et partage

INGEST
ISBN 978-2-8041-6590-1
www.deboecksuperieur.com

